

# DOSSIER DE TRAVAIL

## EURODÉPUTÉ

### **Nos documents annexes sur le BWS**

Ce dossier rassemble l'ensemble des travaux que nous avons réalisés (Richard-Lechat Maëlllys et Rodrigues Lisa) dans le cadre du jeu de simulation du *Brussel's World Simulation Game*. En tant que président du Parti Européen Les Verts et membre de la Commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Énergie, nous y présentons nos actions, réflexions et contributions.

**RICHARD-LECHAT Maëlllys, RODRIGUES Lisa**

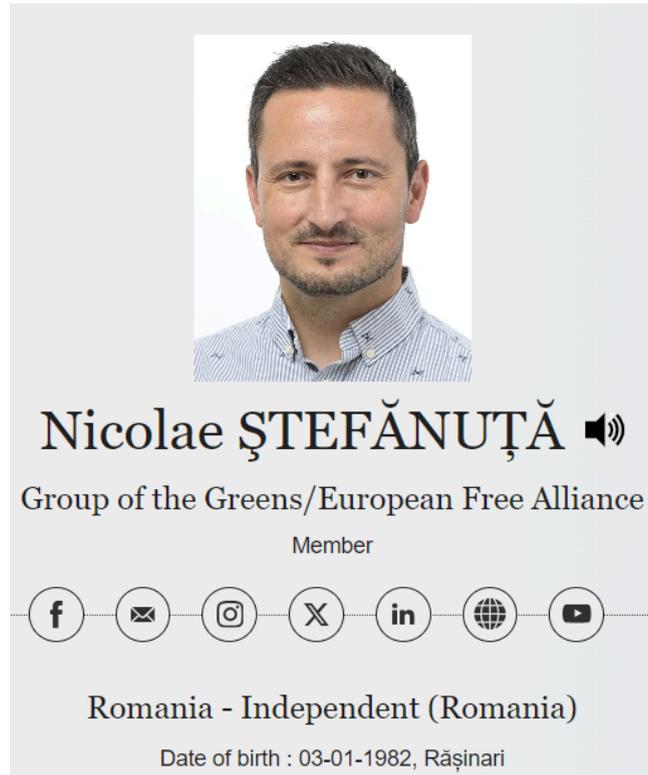
# SOMMAIRE DU DOSSIER

<b>1. Introduction</b> .....	3
1.1 Présentation du député que nous représentons.....	3
1.2 Nos principes d'organisation pour le jeu.....	4
<b>2. Description de notre travail</b> .....	5
1.1 . Les principes soutenus et défendus par le groupe Les Verts/ ALE dans le cadre du "Nouveau pacte européen de l'industrie stratégique et de défense".....	5
1.2 Synthèse des réunions auxquelles nous avons assisté.....	19
1.3 Synthèse des tweets postés sur la plateforme BWS.....	20
1.4 Pré-position paper.....	22
1.5 Position Paper.....	24
1.6 Un aperçu de nos Discussions, Négociations et Coalitions.....	28
1.7 Les comptes-rendus de réunions.....	32
<b>3. Compte-rendu des plénières</b> .....	40
Nos interventions lors de la simulation des plénières à Sciences Po Aix.....	40
1.1 Discours d'entrée en tant que président des Verts/ ALE.....	40
1.2 Droit de réponse aux amendements.....	41
1.3 <u>Nos amendements</u> .....	42

# INTRODUCTION

## 1. Présentation du député que nous représentons

À retrouver sur la page profil "Nicolae Stefanuta" de la plateforme du BWS game)



<b>Commission</b>	Industrie, la recherche et l'énergie
<b>Parti Politique</b>	Les Verts (Président !)

Président du Parti Européen Les Verts, Membre de la Commission de l'Industrie, de la recherche et de l'énergie, Je milite depuis de nombreuses années pour un modèle de société plus démocratique, juste, durable et respectueux de l'environnement. Convaincu que l'urgence climatique nécessite une action immédiate, porter les valeurs de l'écologie est ma ligne de route au Parlement européen. Mon engagement est aussi celui de m'assurer du respect des droits de l'homme, des droits des minorités, de l'égalité et de la diversité dans nos sociétés.

## 1.2 Nos principes d'organisation pour le jeu

	Eurodéputé	LES VERTS / ALE
Recherches	Faire des recherches sur les projets et orientations précises du député	Faire des recherches sur les orientations du parti dans tous les domaines politiques > dans chacune des commissions
Posts	Essayer d'en poster souvent	Faire différents types de posts : <ul style="list-style-type: none"><li>- posts de remerciement (ex : qd un député du parti défend les causes lors d'une réunion d'une commission)</li><li>- - post de réaction (à une actualité, une réaction, commentaire d'un autre député, à une actualité)</li></ul>
Alliances	soutenir les députés de son groupe, les groupes politiques alignés à nos principes	soutenir les députés de son groupe, les groupes politiques alignés à nos principes

# DESCRIPTION DE NOTRE TRAVAIL

## 1.1 Les principes soutenus et défendus par le groupe Les Verts/ ALE dans le cadre du “Nouveau pacte européen de l'industrie stratégique et de défense”

### A. Principes de Nicolae Stefanuta

Eurodéputé roumain et président du parti politique européen Les Verts. Membre de la Commission de l'Industrie, de la recherche et de l'énergie, je milite depuis de nombreuses années pour un modèle de société plus démocratique, juste, durable et respectueux de l'environnement. Convaincu que l'urgence climatique nécessite une action immédiate, porter les valeurs de l'écologie est ma ligne de route au Parlement européen. C'est pour cela que je promeus et défend les initiatives vertes tel que le Green Deal, programmes d'actions et de politiques communes à l'échelle européenne dont les objectifs principaux sont la protection de l'environnement, la transition des énergies fossiles aux énergies renouvelables ou encore la lutte contre les émissions de CO2 et méthane. Je suis aussi sensible aux conséquences tragiques que la nature peut engendrer envers nos concitoyens et veille à attirer l'attention sur les victimes de catastrophes naturelles ((rapport sur la proposition de décision du Parlement européen et du Conseil relative à la mobilisation du Fonds de solidarité de l'UE pour venir en aide à 5 pays Etats-membres victimes de catastrophes naturelles en 2023 etc...)) Je salue à nouveau les projets de solidarité et de fonds communs mis en place tel que le FSUE qui permet de construire une véritable entraide entre citoyens de l'UE.

Mon engagement est aussi celui de m'assurer du respect des droits de l'homme, des droits des minorités, de l'égalité et de la diversité dans nos sociétés. Je suis par conséquent très attentif aux actualités et événements européens et internationaux relatant du recul et de la mise en danger du principe de démocratie ou au contraire, d'actions mises en place pour la sauvegarder. En tant que députés européens, nous avons un devoir de prévention, de protection et de promotion des principes que sont l'Etat de droit, l'égalité ou encore la justice. C'est donc au travers de mon travail parlementaire, de mes prises de paroles lors des plénières (protection de la démocratie et de la liberté en ligne etc...) ou bien de propositions de résolution et de motion de résolution (menace de la démocratie en Géorgie, protection de la Moldavie face à l'interférence russe lors des prochaines élections, détérioration de la situation des femmes en Aghanistan etc...) que je m'efforce de soutenir nos valeurs démocratiques.

Conscient de la crise géopolitique actuelle et de la menace de la guerre à nos portes, je soutiens l'industrie européenne de la défense. Nous devons assurer l'autonomie de notre défense européenne, tout en veillant strictement à l'application et à la défense des droits démocratiques, sociaux, environnementaux et de transparence.

Enfin, je suis favorable aux coopérations interétatiques, particulièrement celles qui reposent sur une collaboration des enjeux environnementaux. Le respect de l'Etat de droit et l'application des droits de l'homme sont aussi source de coopération interétatiques et

doivent sans aucun prétexte, être au cœur des préoccupations lors de considérations de partenariats et négociations européennes et internationales.

## **B. Principes défendus par le groupe politique européen Les Verts/ALE**

Nous avons concentré notre attention et notre travail sur 3 axes principaux :

1. Une défense européenne autonome, durable et éthique, renforçant la souveraineté de l'Union européenne (Au vu de la dépendance de l'Europe aux pays tiers en terme de ressources naturelles et d'exportation d'arme, et de la situation géopolitique alarmante, nous défendons le principe d'une UE autonome)
  - La relocalisation des chaînes d'approvisionnement critiques en Europe
  - La diversification de l'approvisionnement en matières premières.
  - L'augmentation du taux d'importation et d'exportation des matières et armes avec les puissances étrangères qui ne respectent pas les valeurs de l'UE
  - Le soutien et le développement des Petites et Moyennes Entreprises
  - L'encouragement à la formation de clusters régionaux et au développement local
  - L'intensification des interconnexions dans les réseaux de sous-traitance
  
2. Le respect et la protection des normes sociales, démocratiques, environnementales et de transparence (nous défendons le principe tel que : l'autonomie énergétique de l'Union européenne combinée au développement d'une industrie de défense durable et construite comme un modèle de transition vers les énergies vertes contribuera à réduire notre empreinte environnementale, tout en assurant la sécurité et la défense des Etats membres.)
  - La création d'une autorité indépendante, possédant un réel pouvoir de sanctions et chargée de garantir le respect des normes sociales et environnementales et de la transparence générale par les acteurs européens et extérieurs dans le cadre du projet d'industrie européenne de la défense.
  - L'imposition des critères ESG
  - L'augmentation des fonds d'investissements/ subventions européennes allouées aux acteurs selon leurs efforts dans les technologies vertes
  - La sensibilisation des acteurs privés aux enjeux écologiques
  
3. La coopération internationale - la promotion et la défense des valeurs humanistes et écologiques à l'échelle mondiale et au travers de ses partenariats extérieurs (L'UE doit placer au cœur de sa politique la défense de l'écologie et la protection et conservation des droits fondamentaux. Or dans un contexte géopolitique de résurgence des conflits et de crise des valeurs, ce double objectif doit aussi s'affirmer dans la politique de coopération de l'UE.)
  - Contre les collaborations de l'UE avec des Etats qui ne respecteraient pas ses principes

- Diminuer la collaboration matérielle avec l'OTAN
- Création de mécanismes visant à protéger les données des utilisateurs européens de toute agression extérieure, contre toutes les dérives et offensives numériques

## **Positionnements concernant les thématiques exposées au début du jeu :**

### I.2 PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME) ET RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (R&D)

En tant que Verts, nous reconnaissons la nécessité de soutenir les PME dans leurs efforts de collaboration, mais nous sommes également très attachés à la transparence et au respect des normes environnementales et sociales. Une simplification excessive pourrait entraîner un manque de rigueur et de contrôle dans l'évaluation de l'impact écologique et social de ces projets. Nous préconisons plutôt des ajustements ciblés qui n'affaiblissent pas les normes de durabilité. En ce sens, nous ne nous prononçons pas en faveur de la simplification des procédures administratives pour les industries de défense, puisque cela réduirait drastiquement la capacité de contrôle du contenu des projets de collaboration pour exploiter les énergies nécessaires à l'industrie de la défense et qui ne sont néfastes pour l'environnement. Par ailleurs, nous sommes absolument contre ce qu'une exception vis-à-vis des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) soit décidée pour l'industrie européenne de la défense.

Au contraire, nous pensons que l'Union européenne a besoin d'une fiscalité équitable et d'une imposition minimale effective des plus-values. Ces mesures devront s'accompagner d'un transfert concerté de la fiscalité du travail vers les pollueurs, les grandes entreprises et les plus riches. Nous devons taxer les champions européens, particulièrement les plus énergivores et encourager les PME à se développer et à participer au travers de projets collectifs transnationaux.

### I.3 DIVERSIFICATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN MATIERES PREMIERES CRITIQUES

De manière générale, les Verts soutiennent la diversification de l'approvisionnement en matières premières. Néanmoins, cette diversification doit impérativement s'accompagner de mécanismes "contrepoids" et de conditions strictes qui garantissent la durabilité, le respect des droits de l'homme et la protection de l'environnement. Ainsi, cette diversification d'approvisionnement des matières premières doit être effectuée selon des pratiques d'extraction responsables. Des restrictions sur la consommation et l'utilisation de ces matériaux doivent être appliquées. Il est aussi nécessaire d'augmenter le taux de recyclage et de réutilisation des matériaux et de mettre en place des politiques d'innovation dans le recyclage et traitement des métaux rares. Enfin, avant de chercher de nouvelles sources d'approvisionnement, nous devons (tous les acteurs) réduire notre dépendance par des stratégies d'économie circulaire.

Il est donc nécessaire d'instaurer des normes et des contrôles strictes vis-à-vis de tous les critères d'approvisionnement des matières premières concernant l'industrie de la défense. Aucune procédure d'autorisation de projets concernant les matériaux et les ressources ne

doit être acceptée sans un contrôle préalable et la mise en place de contre-mesures protectrices de l'environnement. En résumé, la diversification de l'approvisionnement en matières premières critiques doit être alignée avec les objectifs climatiques et de justice sociale de l'UE.

#### I.4 INTEROPERABILITE ET DEFRAGMENTATION DES MARCHES NATIONAUX

Nous encourageons les interconnexions dans les réseaux de sous-traitance, de partenariats etc... à condition que ces dernières s'inscrivent dans une stratégie cohérente de transition écologique et sociale. La compétitivité européenne et l'innovation en terme d'énergies vertes doivent être promues. Le respect strict des normes environnementales doit quant à lui être une condition obligatoire. Aussi, ces interconnexions sont bénéfiques car elles peuvent renforcer la résilience des entreprises européennes et, si les normes environnementales sont bien appliquées, accélérer la décarbonisation de l'économie.

Au travers de la coopération et de l'interconnectivité des acteurs multiples, l'interopérabilité et cette défragmentation des marchés nationaux peut être l'opportunité d'harmoniser les politiques environnementales au sein de l'UE.

Selon nous, l'Agence européenne de défense et l'OCCAr ne doivent pas fusionner. En effet, cette fusion poserait des interrogations sur l'orientation de la politique de défense de l'UE, l'implication des industries de l'armement ou encore les priorités budgétaires. Nous voulons éviter la militarisation de l'UE et assurer la transparence et la défense de la démocratie. Ces principes pourraient être mis à mal par cette fusion.

#### II.3 BUDGETS NATIONAUX

Conscients des enjeux auxquels l'UE fait face, surtout des menaces, nous plaçons pour organiser la mise en commun d'une partie des budgets nationaux de défense. D'ici la fin de la prochaine législature, la recherche, le développement et l'acquisition de matériel militaire en commun doivent devenir la règle et ne doivent plus être l'exception. Parallèlement, l'Union européenne a également besoin d'une politique d'exportation d'armes responsable.

L'objectif commun de 2% du PIB consacré à la défense dans chaque pays nous paraît cohérent en ce qui concerne les Etats de l'UE les plus développés, soit le couple franco-allemand en première ligne. Mais nous sommes absolument contre le fait que des Etats aux ressources plus limitées allouent obligatoirement 2% de leur PIB au secteur de la défense. On ne peut pas leur demander de contribuer au financement de la politique industrielle de défense européenne dans les mêmes proportions que les Etats qui ont le plus de ressources. De plus, ce sont déjà des Etats qui sont critiqués par les instances de l'UE pour un manque de financement de secteurs clés comme l'éducation, la santé ou la justice. Si on leur impose d'allouer 2% de leur PIB à la défense, ce sera au détriment d'investissements dans des secteurs dans lesquels ils ont besoin d'investir de façon cruciale pour accroître leur développement. Ainsi cette mesure est inquiétante sur le point du creusement des inégalités entre les différents Etats membres de l'UE.

D'autre part, il est essentiel pour Les Verts d'exiger que les États membres investissent leur budget de défense dans des entreprises européennes plutôt que dans celles de pays tiers.

Cette approche offre plusieurs avantages, notamment le renforcement d'une économie interne et circulaire, la garantie d'un respect strict des normes environnementales, ainsi que l'amélioration de la coopération entre les pays membres et les entreprises européennes.

Nous sommes aussi favorable à la création d'une taxe sur les importations de matériel militaire non européen, particulièrement si ces dernières ne respectent pas les normes environnementales, elles-même imposées aux importations propres et internes de l'UE. Cela renforcerait aussi la souveraineté industrielle de l'UE.

<https://cf.eelv.fr/files/2024/04/CF-2024-04-1314-MC-Crea-com-defense.pdf>

### RELATIONS EXTERIEURES :

Nous sommes pour le principe de préférence européenne lorsqu'il existe une équivalence des produits de la défense issues de pays tiers. Mais nous soutenons aussi le principe de préférence aux produits les plus responsables sur le plan social et environnemental. Cela doit se faire au travers d'une législation révisée et d'un engagement politique.

Concernant la Russie, nous sommes contre l'utilisation des avoirs gelés comme financements pour l'Europe de la défense.

Concernant la synergie UE/OTAN, nous n'en voulons pas. Ce sont deux choses différentes, on ne veut pas que l'UE = l'OTAN. Le projet européen n'est pas celui de la défense = peut devenir un pan seulement. Nous prônons l'autonomie de l'UE.

Pour inciter les entreprises des USA à effectuer leurs achats sur le marché européen, nous pourrions les attirer par les valeurs de nos entreprises (utilisation de la dimension de soft power de l'UE, qui peut être une façon de se distinguer sur le plan de sa politique industrielle de défense à l'international). Comment ? En fixant des standards élevés en matière de durabilité et de transparence aux entreprises européennes, ce qui pourrait attirer les entreprises américaines en quête d'une nouvelle image = respect de normes écologiques et éthiques

Nous sommes contre l'accroissement des collaborations avec Israël. De manière général, nous privilégions l'UE concernant la production de matériels de cybersécurité.

A la question : Comment l'évolution de l'industrie de défense européenne influence-t-elle la relation de votre pays avec l'UE ? Avez-vous des exemples récents de coopération ou de tensions ?

Plutôt tendance à renforcer les liens entre Roumanie et UE. Du fait de son position géographique, la Roumanie, située à l'Est est en « première ligne » dans le conflit russo-ukrainien. La Roumanie est devenue une base importante de défense et de logistique des forces de l'OTAN. La Roumanie est un membre actif de la PESCO et elle bénéficie également du FED. Mais quelques points de tension, notamment immigration liée à la guerre et comme un certain nombre de pays d'Europe de l'Est, la Roumanie est préoccupée par la perte d'autonomie dans ses décisions stratégiques.

Concernant la Chine, Bien que nous reconnaissons la nécessité de dialoguer et de coopérer dans des domaines non militaires comme la recherche sur l'IA ou le changement climatique, nous pensons que les secteurs ayant des implications directes pour la sécurité et la défense doivent être traités avec une vigilance accrue. Dans les secteurs sensibles sur le

plan de la Défense et de la sécurité, nous plaidons en faveur de la concentration des efforts de l'UE à nouer des partenariats avec des pays partageant les mêmes valeurs démocratiques et des standards élevés en matière de droits de l'homme. Nous devons réellement prendre de la distance avec les Etats tiers qui ne partageraient pas les mêmes valeurs et contrôles que nous. Nous soutenons une stratégie équilibrée et indépendante qui ne repose pas uniquement sur les États-Unis et le Japon ou sur la Chine. Nous privilégions la stratégie de nouer des partenariats avec des pays qui partagent nos valeurs (écologiques et droits de l'homme tout particulièrement) et un investissement massif de l'UE dans la R&D pour réduire notre dépendance globale vis-à-vis de l'extérieur (autonomie, moins d'impact environnemental et réduction des risques de tensions géopolitiques)

Par ailleurs, il est crucial que la défense des droits de l'homme et de l'environnement ne soient pas éclipsés par le projet d'une Europe de la défense. Ainsi, aucun embargo ne doit être levé concernant les pays qui n'ont justement pas respectés ces principes. D'autres coopérations sont à envisager, notamment celles avec les pays ayant les mêmes objectifs et normes que nous, comme le UK.

### CYBERSECURITE ET DEFENSE SPATIALE

Favorable à une coopération accrue dans le domaine de la cyberdéfense, nous nous voulons néanmoins pas investir davantage dans ses capacités. Concernant l'industrie de la défense, si nous sommes favorables à l'instauration de normes communes, nous n'allouons pas de financement au programme européen Ariane pour faire face aux autres concurrents. Bien entendu, les industries européennes doivent toujours être favorisées par rapport aux acteurs non européens, au travers de partage de connaissances et de ressources communes. Enfin, l'UE ne devrait pas investir dans la recherche et la fabrication d'armes antisatellites.

### **QUESTIONNAIRE DE CONSULTATION PARLEMENTAIRE :**

**5.** Non

**7. (AD)** Comment encourager les PME à s'intéresser aux technologies duales (c'est-à-dire à double usage : civil et militaire) ? : par deux outils en particulier : des subventions et l'amélioration de l'accès à l'information et aux réseaux de collaboration. On peut par exemple envisager la création de plateformes spécifiquement dédiées à informer les PME sur les opportunités dans les technologies duales

**8.** Non

**9.** Oui

**9bis. (AB)** Si vous avez répondu oui, à combien devrait s'élever ce fonds (en euros) ?

**10. (ABD)** Par un renforcement du soutien financier initial : Fournir des subventions ou un cofinancement pour les phases de démarrage des projets afin de diminuer les risques financiers pour les PME innovantes.

**11. (ABCD)** par des campagnes d'information ciblées et la création de partenariats avec les PME

**12. (AC)** Quels critères retenir pour qualifier un projet relatif aux matières premières critiques de "projet stratégique bénéficiant à l'industrie de la défense" ?

Besoin de brevets détenus dans un Etat tiers ou par une organisation non européenne

**13. (ABCD)** Faut-il maintenir le principe selon lequel les critères de reconnaissance des projets stratégiques sont les mêmes pour les projets réalisés en UE et dans les pays tiers ?

Oui

**14. (ABCD)**

Non

**15. (AC)** Faut-il établir une priorité encore plus élevée pour les procédures d'autorisation de projets qui concernent en particulier les terres rares utiles à l'industrie de la défense ?

Non

**16. (ACD)**

Non

**17. (ABCD)** Êtes-vous favorable à ce que l'UE contraigne les États membres à réduire leur dépendance aux États tiers en matière d'approvisionnement de métaux / composants ?

Oui

**18. (ABD)**

Oui

#### I.4 INTEROPÉRABILITÉ ET DEFRAGMENTATION DES MARCHES NATIONAUX

**19.** On peut s'assurer de l'application des normes dans l'industrie de la défense doit être renforcée par un système de bonus/ malus avec des incitations financières pour les États membres qui respectent les normes et de subventions pour les entreprises et un système de pénalités ou de réduction des financements européens des États membres qui appliquent le moins ces normes. On peut aussi faciliter la transparence : publier des rapports qui recensent les états qui respectent les normes et ceux qui ne les respectent par pour que l'opinion fasse pression sachant qu'il y a des conséquences financières en cas de non respect des normes par leurs États membres

**20.** Une mesure peut être de subventionner les entreprises locales et les PME pour les encourager à entrer dans ces réseaux de collaboration

**21.** Par des soutiens financiers spécifiques ; par la mise en place de mécanismes qui garantissent que leur voix est entendue dans les institutions européennes = ce qui renforcera leur intérêt pour la question

**22.** Non

**23.** Oui

Ajouter des critères de transparence et de contrôle

## **PARTIE II - FINANCEMENT ET BUDGET**

### II.1 EPARGNE

**24. (ABD)** Non

**25.** Non

### II.2 ENDETTEMENT

**26. (ABD)** Public et privé

**27. (ABD)** Oui

**28. (ABD)** Oui

### II.3 BUDGETS NATIONAUX

*INFO PRÉALABLE - En 2023, seulement 10 États membres de l'UE consacraient plus de 2% de leur PIB dans le secteur de la défense.*

**29. (ABD)** Oui mais seulement pour les pays les plus développés de l'UE. Nous sommes absolument contre le fait d'imposer à des États comme la Roumanie d'allouer 2% de leur PIB à La Défense

**30. (ABD)** Serait-il opportun à vos yeux d'imposer aux États membres de dépenser leur budget de défense dans des entreprises européennes à hauteur de 60 à 70%, contre 40% dans des entreprises de pays tiers (le rapport est actuellement de 40% / 60%) ?

Oui

**31. (ABD)** Êtes-vous favorable à la création d'une taxe sur les importations de matériel militaire non européen, afin d'inciter les États membres à renforcer la souveraineté industrielle de l'UE ? Les recettes seraient réinvesties dans des programmes de défense européenne.

Oui

**32. (ABD)** Êtes-vous favorable à l'instauration de partenariats public-privé avec des entreprises européennes spécialisées dans la technologie militaire, afin de stimuler les innovations et mieux intégrer les innovations civiles dans le secteur de la défense ?

Oui

### II.4 DIVERS

**33. (ABD)** Êtes-vous favorable à ce que la BEI renonce à son exclusion des armes et munitions dans le cadre de sa politique de prêt ? Une conséquence possible serait le retrait d'investisseurs qui ne consentent à investir qu'à condition que la BEI ne finance pas d'armes et de munitions.

On s'oppose à tout financement d'armes et de munitions par la BEI

**34. (ABD)** Seriez-vous favorable à la mise en place d'une interdiction de discriminer le secteur de la défense dans les politiques d'investissement des acteurs financiers ?

Non

**35. (ABCD)** Êtes-vous favorable à ce que des produits ni conçus, fabriqués ou développés en Europe continuent de pouvoir obtenir des financements européens ? Cela concerne autant les sociétés étrangères localisées en Europe que les sociétés dont les centres décisionnels sont localisés hors UE.

Non

### **PARTIE III - RELATIONS EXTERIEURES**

#### III.1 GENERALITES

**36. (ABCD)** Devrions-nous instaurer un « principe de préférence européenne » dès lors qu'il existe une équivalence avec des produits de la défense issus de pays tiers ?

Oui

Ou principe de préférence aux produits les plus responsables sur le plan social et environnemental

**36bis. (ABCD)** Si vous avez répondu oui, cette réforme devrait-elle se faire sous la forme d'un engagement politique ou d'une législation révisée sur les marchés publics ?

Autre : les deux

**37. (ABD)** Serait-il judicieux de confier à une autorité centralisée de l'industrie de la défense de l'UE la fonction de programmation et d'approvisionnement commun en matière de défense, c'est-à-dire la responsabilité d'acheter de manière centralisée au nom des États membres ? Cette autorité, gérée par la Commission européenne, pourrait établir un catalogue de produits qui classe les technologies européennes de manière exhaustive (comprenant des détails sur chaque produit et une comparaison avec les fournisseurs extérieurs, facilitant la compréhension de l'offre et la confiance des acheteurs). Non

#### III.2 RUSSIE

**38. (ABCD)** Êtes-vous favorable à l'utilisation des avoirs gelés russes pour financer l'industrie de défense européenne ? Une conséquence possible serait une réplique de la part de la Russie qui a déjà mis en garde l'UE à ce sujet.

Non

**38bis. (ABCD)** Si vous avez répondu non, êtes-vous favorable à l'utilisation des intérêts des avoirs gelés russes pour financer l'industrie de défense européenne ?

Non

#### III.3 EUA et OTAN

**39. (ABCD)** Devrions-nous envisager une standardisation au-delà de l'UE, incluant les pays membres du pacte transatlantique pour créer une synergie entre l'UE et l'OTAN ?

Non => on ne veut pas de synergie UE/OTAN. Ce sont deux choses différentes, on ne veut pas que l'UE = l'OTAN. Le projet européen n'est pas celui de la défense = peut devenir un pan seulement

**40. (ABCD)** Devrait-on encourager la sous-traitance de la production de matériel de défense américain en Europe ? Cela assurerait une présence américaine en cas de crise tout en garantissant des emplois européens.

Non : autonomie de l'UE !!

Autre :

**41. (ABCD)** Devrait-on également envisager une mutualisation américano-européenne de l'industrie de défense ?

Non

**42. (ABCD)** Faut-il prioriser la réduction des acquisitions étasuniennes à mesure que nous sortons de la crise ukrainienne ?

Oui

**43. (ABCD)** Comment inciter les entreprises étasuniennes (telles que SatCom) à effectuer leurs achats sur le marché européen plutôt qu'ailleurs et collaborer avec les entreprises européennes ?

On pourrait les attirer par les valeurs de nos entreprises (utilisation de la dimension de soft power de l'UE, qui peut être une façon de se distinguer sur le plan de sa politique industrielle de défense à l'international). Comment ? En fixant des standards élevés en matière de durabilité et de transparence aux entreprises européennes, ce qui pourrait attirer les entreprises américaines en quête d'une nouvelle image = respect de normes écologiques et éthiques

#### III.4 ISRAËL

**44. (ABCD)** Êtes-vous favorable à l'accroissement des collaborations avec Israël notamment dans le cadre de la logique des technologies duales (alliance des technologies civiles et militaires) ?

Non

**45. (ABCD)** Comment l'évolution de l'industrie de défense européenne influence-t-elle la relation de votre pays avec l'UE ? Avez-vous des exemples récents de coopération ou de tensions ?

Plutôt tendance à renforcer les liens entre Roumanie et UE. Du fait de son position géographique, la Roumanie, située à l'Est est en « première ligne » dans le conflit russo-ukrainien. La Roumanie est devenue une base importante de défense et de logistique des forces de l'OTAN. La Roumanie est un membre actif de la PESCO et elle bénéficie également du FED. Mais quelques points de tension, notamment immigration liée à la guerre et comme un certain nombre de pays d'Europe de l'Est, la Roumanie est préoccupée par la perte d'autonomie dans ses décisions stratégiques.

**46. (ABCD)** Dans le domaine de la cybersécurité et des échanges de connaissances sur les logiciels afférents, doit-on intensifier la coopération avec les pays tiers ayant les mêmes positions géopolitiques que nous (exemple : la sécurité des infrastructures critiques, y compris les réseaux de communication et les systèmes énergétiques, est une priorité pour l'UE, et Israël est considéré comme un partenaire compétent dans ce domaine) ?

oui > NON

**47. (ABCD)** Seriez-vous favorable à la mise en place d'une réflexion commune portant sur l'introduction sur le marché européen d'armes venant d'États tiers, tels que les drones et les systèmes anti-aériens ? Cela passerait par un contrôle des circonstances et du risque de violations du droit international humanitaire (exemples d'entreprises : Elbit System, IAI).

Non

### III.5 CHINE

**48. (ABCD)** Comment percevez-vous les perspectives de coopération dans les secteurs technologiques stratégiques, tels que la cybersécurité, l'intelligence artificielle (IA), les drones et les communications 5G, qui ont des implications directes pour la défense et la sécurité, avec des pays adoptant une logique contraire à l'axe défini par l'OTAN, comme la Chine ? Pensez-vous qu'il existe des opportunités de coopération malgré cette concurrence, et quelles mesures devraient être mises en place ?

Bien que nous reconnaissons la nécessité de dialoguer et de coopérer dans des domaines non militaires comme la recherche sur l'IA ou le changement climatique, nous pensons que les secteurs ayant des implications directes pour la sécurité et la défense doivent être traités avec une vigilance accrue. Dans les secteurs sensibles sur le plan de la Défense et de la sécurité, nous plaçons en faveur de la concentration des efforts de l'UE à nouer des partenariats avec des pays partageant les mêmes valeurs démocratiques et des standards élevés en matière de droits de l'homme.

**49. (ABCD)** L'industrie de défense européenne ne peut se passer des terres rares et de l'approvisionnement qui en découle. Cependant, quelle position adopter lorsque des pays tiers, hostiles aux intérêts stratégiques de l'UE, en sont les principaux pourvoyeurs et contrôlent la chaîne d'approvisionnement ? Une modification de la logique énergétique dans les sources et chaînes d'approvisionnement est-elle à mener, face à la Chine, notamment dans ce domaine ?

Oui.

**50. (ABCD)** Le but est de sécuriser au maximum ces mêmes chaînes d'approvisionnement. Êtes-vous favorable à un éloignement du marché chinois pour se tourner complètement vers les États-Unis et le Japon, notamment en matière de microprocesseurs, au risque de voir apparaître de vives tensions avec la Chine ?

Autre : Nous soutenons une stratégie équilibrée et indépendante qui ne repose pas uniquement sur les États-Unis et le Japon ou sur la Chine. Nous privilégions la stratégie de nouer des partenariats avec des pays qui partagent nos valeurs (écologiques et droits de l'homme tout particulièrement) et un investissement massif de l'UE dans la R&D pour réduire notre dépendance globale vis-à-vis de l'extérieur (autonomie, moins d'impact environnemental et réduction des risques de tensions géopolitiques)

**51. (ABD)** Quels engagements souhaitez-vous prendre pour répondre aux préoccupations concernant le vol de propriété intellectuelle et l'espionnage industriel, notamment dans des secteurs sensibles comme l'aéronautique et la défense ?

Nous prônons :

- Un renforcement du contrôle des brevets et plus généralement un durcissement de la législation et des régulations pour réprimer ces actes

- La promotion d'une coopération internationale avec les partenaires qui partagent nos valeurs

**52. (ABCD)** Comment la Chine envisage-t-elle de renforcer la confiance sur des questions liées à la sécurité des réseaux, en particulier avec des entreprises telles que Huawei, dans les infrastructures critiques européennes ?

Nous sommes sceptiques quant à la capacité de la Chine à renforcer la confiance en matière de sécurité des réseaux. Nous pensons qu'il est crucial de maintenir des normes strictes de sécurité et de transparence pour toutes les entreprises

**53. (ABCD)** Faut-il revoir certains embargos sur les armes orientés contre des pays tiers, comme l'embargo sur les armes en Chine depuis la répression des manifestations de la place Tiananmen en 1989, afin d'assurer une certaine pérennité à l'industrie de défense européenne ?

Non, défense des droits de l'homme !! Valeurs = au coeur du projet de l'Europe qui est à l'origine un grand projet de paix

### III.6 ROYAUME-UNI

**54. (ABCD)** Devons-nous renforcer la coopération européenne avec les pays européens non membres de l'UE, en particulier avec le Royaume-Uni, pour coordonner un front élargi ? Oui, à condition que respect de nos valeurs fondamentales

**55. (ABCD)** Oui il serait préférable d'adopter une approche progressive

**56. (ABCD)** Comment inciter les pays européens non membres de l'UE - tel que le Royaume-Uni - à privilégier les produits de l'industrie de défense européennes face aux EUA notamment ?

Mettre en avant les valeurs des entreprises européennes, le projet de paix comme coeur du projet européen = toute une dimension de soft power aussi : droits de l'homme, principes de durabilité et d'innovation écologique. Mise en avant des produits qui respectent des normes élevées en matière de responsabilité environnementale et sociale.

Tout un pan économique aussi qu'on peut mobiliser : partenariats spéciaux de l'UE avec des pays européens donc proches géographiquement mais aussi sur le plan des valeurs : mise en place d'incitations économiques et facilitation des transferts technologiques

### Partie 4 Cybersecurité et défense spatiale

**57. (ABD)** Êtes-vous favorable à une coopération européenne accrue dans le domaine de la cyberdéfense : partage d'informations, projets communs...?

oui

**58. (ABD)** Êtes-vous prêt à investir davantage dans les capacités européennes de cyberdéfense ?

oui

**59. (ABD)** Êtes-vous favorable à la mise en place d'une protection plus forte de l'écosystème européen de défense (en introduisant des obligations spécifiques en matière de cybersécurité pour les entités considérées comme essentielles ou importantes pour le fonctionnement de la société) ?

oui

**60. (ABCD)** Êtes-vous favorable à l'instauration de règles communes concernant l'industrie de la défense spatiale ?

oui

**61. (ABD)** Accepteriez-vous d'allouer un financement plus important au programme européen Ariane pour faire face à la concurrence étrangère (SpaceX, Origin...) ?

non

**62. (ABCD)** Les entreprises européennes devraient-elles être privilégiées par rapport aux acteurs non-européens dans le domaine du spatial ?

oui > partage commun de ressources et de connaissances

**63. (ABCD)** L'UE devrait-elle investir dans la recherche et la fabrication d'armes antisatellites ?

non

**Autres recherches sur Les Verts/ ALE (pas dans le cadre de l'industrie européenne de la défense, mais de manière générale) :**

### **Sous l'égide du groupe Les VERTS**

#### **Les valeurs/ objectifs/ idées défendues :**

- Pacte vert et social
- Transition des énergies combustibles aux énergies renouvelables :
- Nous souhaitons adopter un système énergétique qui repose entièrement sur l'énergie solaire, l'eau, le vent et la géothermie, afin d'éliminer progressivement les énergies fossiles d'ici 2040.
- Nous souhaitons installer des panneaux solaires sur le plus de toits possible.
- Nous donnons la priorité aux solutions locales, telles que les systèmes de chauffage urbain, le stockage de l'énergie, la recharge des véhicules électriques et les pompes à chaleur.
- Nous devons également accélérer le développement d'un réseau électrique solide, doté d'une connectivité et d'une sauvegarde accrues, afin de garantir une alimentation stable, même en l'absence de vent ou de soleil.
- L'UE doit éliminer progressivement tous les combustibles fossiles d'ici 2040, en commençant par le charbon d'ici 2030.
- Nous soutiendrons une électrification massive et accélérée dans tous les secteurs et veillerons à ce que l'énergie devienne abordable pour tous. Nous devons soutenir le développement d'une mobilité électrique et d'infrastructures de recharge peu coûteuses.
- hydrogène vert : risqué et coûteux donc doivent plus être utilisés comme des systèmes électriques de secours, à l'industrie lourde ou aux transports maritimes et

- aériens de longue distance
- Investissements "intelligents" dans les services publics : transport etc...
- Investissement de financement pour les infrastructures et industries vertes dans l'UE
- mettre en place des mesures d'économie d'énergie pour réduire la demande : priorité à l'efficacité énergétique et à la réduction de la demande

#### **Les engagements :**

- Obtenir un plan d'investissement majeur d'au moins 200 md d'euros par an pour protéger les personnes et la planète
- Travailler à la mise en place d'un système énergétique 100% renouvelable d'ici à 2040 qui protégera le climat et créera 2 millions de nouv emplois
- Empêcher l'utilisation de pesticides dangereux comme le glyphosate dans les champs
- Créer des millions d'emploi dans différents secteurs comme la construction, l'énergie, les transports
- Supprime progressivement toutes les subventions aux combustibles fossiles à partir de 2025

#### **Succès/ Actions menées :**

- Pacte vert pour l'Europe > "Green Deal" européen, soit un plan de lutte contre les crises du climat, de la biodiversité et de la pollution.
- Augmenter la part des énergies renouvelables jusqu'à 45% d'ici à 2030.
- Faire adopter une nouvelle loi européenne pour accélérer la rénovation des bâtiments européens
- Création d'un nouveau conseil scientifique chargé de vérifier l'impact des futures lois européennes sur le climat
- Renforcer le marché du carbone pour garantir que les secteurs de l'industrie et de l'énergie paient pour leurs émissions. Ces 2 secteurs devraient être entièrement décarbonisés d'ici à 2039
- Nouvelle loi européenne pour réduire les émissions de méthane du secteur de l'énergie (méthane plus dangereux que le CO2 à court terme et aussi responsable du réchauffement climatique)
- Passer une nouvelle loi européenne pour éliminer progressivement les gaz à effet de serre fluorés (F-gases) utilisés dans les frigos, et autres objets électroménagers
- Garantir un droit à la réparation pour garantir un accès facile et abordable aux pièces détachées et ne pas jeter les appareils lorsqu'ils sont cassés.
- imposer une taxe carbone aux frontières de l'UE pour décarboniser les importations d'acier, de ciment, d'aluminium ou d'engrais
- Depuis le 1er janvier 2024, le secteur du transport maritime commence payer pour ses émissions.
- Faire passer une loi européenne pour augmenter le nombre de stations de recherche en Europe
- Faire adopter une nouvelle législation européenne pour réduire l'impact environnemental des batteries usagées en améliorant leur recyclabilité et celle de leurs composants

## **1.2 Synthèse des réunions auxquelles nous avons assisté (+ description)**

03 octobre 2024 : 1ère réunion avec le groupe parlementaire Les Verts/ ALE. Présentation de chacun des membres et mise au point d'une ligne politique commune sur le sujet de l'industrie européenne de la défense.

07 octobre 2024 : 1ère réunion de la Sous-Commission ITRE. Première prise de contact entre tous les membres de la commission, présentation et position de chaque euro-député et discussions sur les points de tension mais aussi sur les possibles terrains d'entente au sujet d'une industrie européenne de la défense. Enfin, préparation à la Consultation de la Commission

08 octobre 2024 : Réunion d'informations sur les proposition paper

09 octobre 2024 : Réunion avec les BB's sur le fonctionnement du site BWS

10 octobre 2024 : Seconde réunion de la Sous-Commission ITRE. Présentation par chaque parti d'une synthèse de ses positions sur le formulaire de la consultation de la Commission. Temps d'échanges afin d'identifier les rapprochements et les fractures qui se dessinent.

18 octobre 2024 : Réunion avec le Parlement européen, organisée par sa présidente pour échanger sur les positions des groupes politiques. Enjeux abordés : les financements nationaux et communs, la sécurité économique, les relations extérieures ou encore l'indépendance d'une industrie européenne de la défense.

20 octobre 2024 : Seconde réunion du parti Les Verts/ALE. Mise au point et échanges sur les positionnements de ses membres suite à la Consultation de la Commission européenne.

06 novembre 2024 : 3ème réunion du groupe Les Verts/ALE suite à la publication du Nouveau Pacte européen de l'industrie stratégique de la défense, de la Proposition de directive et de la Proposition de règlement. Actualisation et affinement de notre ligne politique.

06 novembre 2024 : 3ème réunion de la Sous-Commission ITRE. Échanges entre partis autour du Nouveau Pacte européen de l'industrie stratégique de la défense, de la Proposition de directive et de la Proposition de règlement. Insistance sur le Titre 2 (Dispositions budgétaires) et le Titre 4 (Renforcement et Soutien à l'innovation).

09 Novembre : Séminaire général d'informations avec la préparation du Position Paper.

10 novembre : 4ème Réunion de la commission ITRE coorganisée avec Roberta Metsola et dont l'objectif était de créer des liens entre stakeholders et commissions parlementaires, afin d'anticiper la phase de rédaction des amendements.

14 novembre : 5ème Réunion de la commission ITRE pour aborder le reste des titres entre les différents membres de partis. Echanges et préparation pour la suite des étapes.

25 novembre : 4ème Réunion avec le groupe Les Verts/ALE afin de faire une mise au point sur les amendements et de déterminer la stratégie à suivre.

02 décembre : Réunion des présidents de partis politiques concernant les résultats du premier trilogue. Discussions et échanges sur les compromis effectués ou à faire et les positionnement de chacun vis-à-vis des amendements.

08 décembre : 5ème réunion avec le groupe Les Verts/ALE dans le but de fixer nos stratégies lors des plénières et de valider le discours de la présidence.

### 1.3 Synthèse des tweets postés sur la plateforme BWS

#### **POST 1**

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'occupe désormais le poste de président du parti européen Les Verts 🍀. Je remercie ses membres pour la confiance qu'ils m'accordent et c'est avec fierté que je me ferai leur porte-parole 🗣️. Je m'engage à représenter fidèlement leurs positions sur les enjeux environnementaux au sein du Parlement Européen. 🇪🇺  
#démocratie #greenpower #tousensemblepourleclimat

#### **POST 2**

Merci à notre consoeur Hannah Neumann qui a sû porter les intérêts des Verts ce midi lors du rassemblement de la Commission SEDE. Notre engagement reste intact : l'exportation d'armes au sein de l'UE doit être soumis à des contrôles strictes.  
#ContrôleDesArmesUE

**POST 3** : Aujourd'hui se tient la réunion de la Commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie. Membre de cette dernière, c'est avec détermination que nous défendrons nos objectifs et nos valeurs tel que le Green Deal européen et l'adoption de lois favorables aux énergies renouvelables !  
#Greendeal #Les Verts/ALE #ÉcologieEnAction

**POST 4** : De nombreux hommages ont été rendus hier. Cette journée particulière marque le début meurtrier des confrontation entre le Hamas et le gouvernement de B. Netanyahu, ainsi que le début d'une ère de massacres et d'exil. Nos pensées et notre soutien vont au peuple palestinien. Plus généralement, c'est à tous les civils victimes de ce conflit et des politiques meurtrières que nous rendons hommage.

**POST 5** La violation des principes universels des droits de l'homme étant le coeur de cette crise, ces évènements tragiques sont un rappel : l'Etat de droit, les droits de l'homme ne sont pas des principes innés, mais bien acquis. Ces derniers sont constamment menacés et nous devons nous battre pour les conserver. Enjeu fondamental pour les Verts/ALE, nous restons à vos côtés pour défendre nos droits.  
#PaixAuMoyenOrient #DroitsUniversels #LibertéEtJustice (en 2 posts)

**POST 6** : Hier nous avons rencontré #UNODA. Soutenant communément la limitation des armes nucléaires tout en encourageant l'augmentation de la production et de l'exportation d'armements, ce premier échange avec UNODA ouvre la voie à une collaboration potentielle.

#LimitationNucléaire #SécuritéGlobale #projets communs

**POST 7**: Mon travail préparatoire sur l'Europe de la défense se poursuit, j'ai rendu publique ma position relative aux mesures proposées par la Commission. Nos objectifs restent les mêmes 🙌 : pour une Europe de la défense autonome, soucieuse de l'environnement et respectueuse des valeurs démocratiques et des droits humains.

#DéfenseEuropéenne #Environnement #Coopération #SécuritéGlobale #Démocratie 🌍🏛️

**POST 8** : La publication du Nouveau Pacte européen de l'industrie stratégique de la défense et de la Proposition de directive marque une nouvelle étape dans notre travail sur l'Europe de la défense. Résolu, je maintiens et renforce mes objectifs d'autonomie et de respect de nos normes européennes, défendus notamment lors de la réunion de la Sous-Commission ITR ce soir 🙌

**POST 9** : Débat sur la défense européenne mardi. Construire une Europe forte, c'est aussi investir dans la sécurité climatique et le respect des droits fondamentaux. À l'approche des plénières, nous sommes prêts à défendre vos intérêts et vos droits 🌍🙌 #Verts #DéfenseEuropéenne

**POST 10** : Sans grande surprise, les Etats-unis ont démontré leur manque d'intérêts pour la sécurité climatique. Qualifier de "Greenwashing" toute mesure et intention de protection de l'environnement, c'est tourner le dos à l'opportunité de développer une industrie européenne de la défense durable.

**POST 11** : Nous réaffirmons tout notre soutien à la Coalition Paix, Environnement et Transparence 🙌🌍 #Futur #Planète #Défense Durable

**POST 12** : Aujourd'hui on défend l'Europe... Mais avec des armes bien différentes : convictions, respect de la planète et de la paix #EuropeDeLaDefense #ProtégeonsNosValeurs #EcologieEtPaix

**POST 13** : Les plénières vont débiter. Un moment clé pour repenser notre avenir collectif face aux défis mondiaux 🌍 #Sécurité #Coopération #Environnement

**POST 14** : Les plénières sont terminées mais notre mission continue : défendre une Europe de la défense qui protège à la fois la paix et la planète 🙌🌍. Parce qu'une sécurité durable passe par un environnement sain. #ProtégeonsNotreAvenir

## 1.4. Pré-position Paper



### Communication sur le projet industriel de l'Europe de la défense

Nicolae STEFANUTA - Président Les Verts/ALE Greens/EFA) - Commission de l'industrie, de la Recherche et de l'Énergie (ITRE)

#### 1. Contexte de la mise à l'agenda

Président du groupe Les Verts/ALE et membre de la commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Énergie, je plaide pour une **Europe solidaire, unie autour des valeurs démocratiques, de défense des droits de l'homme et de protection de l'environnement**. Avant tout partisan d'une Europe de la paix, je suis néanmoins conscient des évolutions du cadre géopolitique. Le constat des **capacités insuffisantes des États membres** pour soutenir efficacement l'Ukraine sur le long terme et se défendre en cas d'escalade du conflit, appelle à la **constitution d'un projet d'Europe de la défense**. La sécurité du Vieux continent ne peut pas reposer uniquement sur l'OTAN.

La guerre en Ukraine est une véritable guerre de production. Si les Russes sont en mesure d'accorder 30% de leur PIB à l'effort de guerre et donc à produire un grand nombre d'équipements militaires, de munitions et de missiles, les Occidentaux peinent à suivre la cadence. Malgré l'accroissement des efforts budgétaires en faveur de la défense depuis le début du conflit en Ukraine, en 2022, les États membres se sont tout de même fournis en armes à près de 80 % hors de l'Europe<sup>1</sup>. Ces insuffisances mises en avant notamment dans le **Rapport Draghi**<sup>2</sup> interrogent sur l'autonomie stratégique, industrielle et énergétique de l'Union Européenne.

Face à ce constat, il m'est impossible de ne pas soutenir le projet d'Europe de la défense. Cependant, celui-ci doit remplir des critères auxquels il est impossible de déroger : il faut une **Europe de la défense autonome** vis-à-vis des États tiers, qui soit consciente du grand défi de notre siècle - la **préservation de l'environnement** - et qui veille à la **promotion et au respect des valeurs démocratiques et des droits humains**.

#### 2. Exposé de la position sur le dossier

Premièrement, je suis favorable à l'industrie européenne de la défense, mais cette dernière doit se fonder sur l'**autonomie énergétique et industrielle de l'UE**, qui doit être en mesure de contrôler la provenance des ressources dont elle a besoin. Actuellement, la majorité des armes et des matières premières critiques utilisés par l'UE et ses membres sont fournies par des États tiers, rendant l'UE et ses membres tributaires de ces derniers. Or, il convient de rappeler que ces derniers ne sont généralement pas des alliés de l'UE. Il faut donc produire et acheter européen, dans une logique de coopération renforcée.

Nous devons d'abord **relocaliser les chaînes d'approvisionnement critiques en Europe**. Quant à la production, je soutiens le **développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME)**, des **"petits États"** et des **centres de recherche**, avec les grandes entreprises. Il s'agit d'encourager les **partenariats pour l'innovation** entre ces entités et mettre en place des **politiques d'aides et d'incitations** afin de **dynamiser le réseau industriel de la défense en Europe**. La logique est de renforcer progressivement notre indépendance vis-à-vis des grandes entreprises transnationales et des États tiers. L'un des dispositifs de mise en œuvre pourrait être la **simplification de l'accès des PME au Fonds européen de la défense** et la **création d'un régime de subventions**. Les PME doivent aussi bénéficier d'une **visibilité** accrue vis-à-vis des promotions d'opportunités.

Pour aller plus loin, il faut **renforcer l'interopérabilité au sein de l'UE**. L'objectif est d'optimiser la mise en œuvre de projets communs entre les États membres. La promotion d'une filière européenne de défense, la mutualisation de certains équipements, de programmes de production, de recherche et développement, ou encore la prise en charge de certaines dépenses jugées comme d'intérêt commun par le budget européen sont tout autant de moyens envisageables pour ce faire.

En second lieu, je défends le projet d'une **Europe industrielle de la défense** qui soit à la fois **encadrée par des critères stricts de durabilité et de transparence** et alignée à des **objectifs climatiques et écologiques**.

<sup>1</sup> JACQUE Philippe, 29 avril 2024. La défense, nouvelle priorité industrielle de la prochaine Commission européenne, Le Monde. [En ligne] Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/04/29/la-defense-nouvelle-priorite-industrielle-de-la-prochaine-commission-europeenne\\_6230605\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/04/29/la-defense-nouvelle-priorite-industrielle-de-la-prochaine-commission-europeenne_6230605_3234.html)

<sup>2</sup> JAILLET Pierre, 23 septembre 2024. Le rapport Draghi sur l'avenir de la compétitivité (ou comment conjurer « La lente agonie de l'Union européenne », IRIS. [en ligne] Disponible sur : <https://www.iris-france.org/188732-le-rapport-draghi-sur-lavenir-de-la-compettivite-ou-comment-conjurer-lagonie-de-lunion-europeenne/>

La guerre en Ukraine n'est pas la seule menace qui pèse sur l'Union Européenne. L'enjeu climatique est tout aussi sérieux. Or, le **Pacte Vert européen**<sup>3</sup> lancé en 2019 par la Commission Européenne est passé au second plan alors que le **projet industriel de la défense** pourrait être envisagé comme une **réponse à la fois au retour de la guerre en Europe et à la crise climatique**.

L'**indépendance énergétique de l'Union européenne**, combinée au **développement d'une industrie durable** contribuerait à **réduire notre impact environnemental** tout en renforçant la **sécurité des États membres**. L'UE ne serait plus amenée à être dépendante vis-à-vis de pays tiers susceptibles de ne pas respecter ses valeurs fondamentales. Ces initiatives amélioreraient aussi l'image de l'industrie de la défense qui fait souvent face au scepticisme des groupes financiers à investir dans ce projet. De fait, **je m'oppose fermement à l'instauration d'un régime d'exceptions vis-à-vis des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)** pour les investissements dans le secteur de la défense, et je suggère l'**application de sanctions en cas de non-respect** de ces derniers. Parallèlement, j'encourage les **partenariats public-privé** car de nombreuses innovations provenant du secteur civil serviront le domaine militaire. La défense européenne doit soutenir ces progrès, notamment au niveau de ses chaînes d'approvisionnement militaires où la transition énergétique pourrait être stimulée. L'investissement dans des **produits à plus faible teneur en carbone** récompensé par des subventions européennes accélérerait aussi cette transition. Un signal fort doit être envoyé aux chercheurs pour développer des énergies propres tout en répondant aux besoins militaires.

Enfin, il est impératif que le **projet européen de défense respecte les droits fondamentaux**. Nous ne pouvons pas envisager une Europe de la défense qui n'impose pas de contrôle strict dans un domaine aussi sensible. Ainsi, il est nécessaire de mettre en œuvre des **règles strictes relatives à l'exportation d'armes**. L'Union Européenne doit interdire les exportations d'armes vers des régimes qui commettent des violations des droits fondamentaux. Une agence spécialisée au niveau européen pourrait être mise en place dans le but de contrôler les pays destinataires et les autoriser ou non sur la base de ces critères. Cet organisme pourrait aussi produire des rapports faisant état de ces échanges entre l'UE et les Etats tiers, à destination du public, dans une **logique de transparence**. Il est aussi envisageable de prévoir une **compétence de la cour de justice de l'Union Européenne** en cas de non-application de cette règle de droit communautaire par les Etats membres.

Enfin, le **renforcement de la diplomatie** pour faire prospérer l'Europe de la paix ne doit pas être un angle mort de ce projet. L'UE doit veiller à renforcer sa **capacité de réponse aux conflits** (par l'accroissement de son industrie) mais aussi ses **capacités de négociation des conflits** (par la diplomatie), en jouant un rôle central dans la prévention et la résolution des conflits actuels et à venir.

### 3. Recommandations et demandes / Prospective et stratégie

Je suis conscient que nous ferons face à l'opposition de certains partis. Si la situation est indéniablement urgente, il faut néanmoins penser ce projet sur le temps long. Il est nécessaire que l'**industrie européenne de la défense soit conforme aux valeurs fondamentales de l'UE** et qu'elle soit **soucieuse de préserver l'environnement légué aux générations futures**.

Ainsi, à l'échelle institutionnelle de l'UE, il s'agit d'**intensifier la discussion avec les autres partis européens** pour trouver des compromis et former des coalitions. Également, je souhaite **mettre en avant le rôle du Parlement Européen** dans le dossier industriel de la défense européenne, celui-ci reposant très largement sur la Commission, dont les membres, à la différence des députés, ne sont pas élus par les citoyens. Renforcer le poids du Parlement permettra d'accentuer la légitimité du projet et la demande de transparence des citoyens européens.

Il convient aussi de **faire appel à l'expertise d'organismes** tels que Greenpeace, Saferworld ou encore l'UNODA sur les thématiques de la sécurité environnementale du projet d'industrie européenne de la défense, mais aussi de réfléchir sur la façon dont les armées pourraient être intégrées au projet écologique, les nouvelles technologies fournissant des possibilités de modernisation. Ces informations doivent être transmises aux **opinions publiques européennes** par des **campagnes d'information du parti**. L'utilisation des réseaux sociaux et la création de sondages pourraient notamment être un véritable levier pour **sensibiliser les citoyens à ces enjeux**.

<sup>3</sup> EUROPEAN COMMISSION, 2023. Communication from the Commission to the European Council. A Green Deal Industrial Plan for the Net-Zero Age: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52023DC0062>

## 1.5. Position Paper



### POSITION PAPER, Nicolae STEFANUTA - Président Les Verts/ALE Greens/EFA) - Commission de l'industrie, de la Recherche et de l'Énergie (ITRE)

Ce document a pour objectif d'exposer ma position en tant que président du parti les Verts/ALE au sein du Parlement européen concernant la Proposition de Directive du 31 octobre 2024 du Parlement européen et du Conseil, qui vise à renforcer le financement, l'innovation, l'autonomie stratégique, la participation des acteurs privés et la coopération multinationale au sein de l'industrie de défense.

#### I. Une Europe face à la guerre et aux bouleversements géopolitiques

L'élection présidentielle américaine du 5 novembre, remportée par Donald Trump, met en évidence **l'isolement croissant de l'Europe en matière de défense** et l'urgence pour elle d'agir, face au prolongement de la **guerre russo-ukrainienne**. Les États-Unis montrent des signes de retrait progressif dans leur rôle historique de protection de l'Europe. Donald Trump et son vice-président J. D. Vance ont été clairs : la priorité des États-Unis est la défense d'Israël, suivie de l'affrontement avec la Chine.

Je souhaite profondément que 2024 soit une année de paix, mais je ne me fais pas d'illusions : il y a actuellement une résurgence des conflits, à laquelle l'Europe n'est pas prête à faire face de manière indépendante. Aucune nation européenne, seule, n'a la capacité de faire face à la Russie dirigée d'une main de fer par Vladimir Poutine ou d'influencer la situation au Moyen-Orient. L'Union Européenne représente notre meilleure chance. Elle peut devenir un instrument puissant pour garantir notre sécurité de manière autonome, défendre le droit international et promouvoir les valeurs humanistes et écologistes, tout en menant une politique de coopération, unissant les pays autour d'un projet commun. **L'Europe a le potentiel d'être un acteur stabilisateur de premier plan dans un monde en crise.** L'année 2024 pourrait marquer un tournant pour réaffirmer cette vision ambitieuse : celle d'une Europe forte, engagée pour la paix, assurant le respect des valeurs démocratiques, environnementales et sociales.

#### II. Une défense européenne autonome, durable et éthique, renforçant la souveraineté de l'Union européenne

**Tout d'abord, je soutiens le projet d'industrie de la défense européenne basé sur l'autonomie énergétique et industrielle de l'Union Européenne.** Dépendant en majorité des importations énergétiques et commerciales d'États tiers, **notre autonomie est en effet loin d'être acquise.** En 2021, l'Union européenne dépendait, pour 55,5% de sa consommation d'énergie, de ses importations par les États tiers<sup>1</sup>, la Russie étant son principal fournisseur de l'Union européenne. La guerre russo-ukrainienne débutée officiellement en 2022 a mis en évidence la réalité matérielle de la dépendance européenne aux hydrocarbures russes.

En 2021, l'Union européenne importait de la Russie :

- Plus de 40 % de sa consommation totale de gaz
- 27 % de ses importations de pétrole
- 46 % de ses importations de charbon

Pour une valeur totale de 99 milliards d'euros.

La Russie assurait : 100 % des approvisionnements en gaz de l'Estonie et de la Finlande ; 99,5 % la Bulgarie ; 81 % de la Pologne ; 80 % de l'Autriche ; 77 % de la Hongrie ; 53 % de l'Allemagne ; 33 % de l'Italie ; 7,6 % de la France ; 0,5 % et 0,1 % des importations de gaz de l'Espagne et de l'Irlande, respectivement<sup>2</sup>.

Sur le plan commercial, ce conflit a aussi mis en lumière la **dépendance européenne aux pays tiers pour l'approvisionnement en armes et munitions** : *"Malgré l'accroissement des efforts budgétaires en faveur de la défense depuis le début du conflit en Ukraine, en 2022, les États membres se sont tout de même fournis en armes à près de 80 % hors de l'Europe<sup>3</sup>".*

L'Europe s'est longtemps accommodée d'une situation de dépendance énergétique, à l'égard des États-Unis et de la Russie mais aussi du Moyen-Orient. Mais l'horizon de la paix et de la stabilité géopolitique n'étant plus si certain, le prolongement sur le temps long de la guerre en Ukraine et l'incertitude quant au soutien des États-Unis de Donald Trump à la sécurité européenne sonnent comme un cri d'alarme pour la construction d'une Europe forte et indépendante, qui ne l'est pas à l'heure actuelle. **Le contrôle de**

**nos ressources stratégiques devient de plus en plus pressant.** C'est pour cette raison que je m'engage à soutenir et participer au projet d'une industrie européenne de la défense.

<sup>1</sup> VERDES Juliette, 2023. La dépendance énergétique européenne [en ligne]. Disponible sur : <https://www.touteurope.eu/environnement/la-dependance-energetique-europeenne/>

<sup>2</sup> GREEN, 2022. La réalité matérielle de la dépendance européenne aux hydrocarbures russes. Vol. 1, n° 2, p. 8-9. DOI : 10.3917/green.002.0008.

<sup>3</sup> JACQUE Philippe, 29 avril 2024. La défense, nouvelle priorité industrielle de la prochaine Commission européenne, Le Monde. [en ligne] Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/04/29/la-defense-nouvelle-priorite-industrielle-de-la-prochaine-commission-europeenne\\_6230605\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2024/04/29/la-defense-nouvelle-priorite-industrielle-de-la-prochaine-commission-europeenne_6230605_3234.html)

**Ce projet doit se distinguer sur le plan international par le respect des normes sociales, environnementales et de démocratie.** En effet, si l'Union européenne est menacée par la guerre en Ukraine, **une autre menace tout aussi alarmante doit être prise en compte** dans la construction de ce projet. Il s'agit de la **crise environnementale et du réchauffement climatique**. Bien que certaines mesures aient déjà été adoptées, elles n'ont pas été suffisantes. En 2020 a été créé le **"Green Deal" ou Pacte Vert Européen**<sup>4</sup>, un paquet de réformes conçues pour atteindre la neutralité carbone et découpler notre économie de l'utilisation de ressources fossiles. Offrant à l'UE une première initiative dans le domaine qui lui faisait défaut, une ambition commune et une vision systémique de la crise écologique, le Pacte s'est pourtant vu être progressivement diminué au sein de l'agenda politique européen<sup>5</sup>. La crise du covid 19, la percée de l'extrême au sein du Parlement et dernièrement l'invasion puis la guerre en Ukraine ont relégué au second plan l'enjeu environnemental. Or les catastrophes environnementales (méga feux en Australie, glissements de terrain en Inde ou plus récemment inondations en Espagne) continuent de se multiplier, faisant chaque fois des centaines voire des milliers de victimes et détruisant toujours plus l'environnement et sa biodiversité. De plus, le retour de Donald Trump, négationniste du réchauffement climatique<sup>6</sup> au pouvoir, avec pour fameux slogan "Drill baby drill" comme mot d'ordre de sa campagne pour l'élection présidentielle de 2024, laisse envisager le pire concernant les politiques environnementales américaines ainsi que l'orientation de la gouvernance mondiale sur la crise écologique.

Le lancement d'une industrie européenne de la défense représente donc une opportunité majeure car **l'autonomie énergétique de l'Union européenne combinée au développement d'une industrie de défense durable et construite comme un modèle de transition vers les énergies vertes contribuera à réduire notre empreinte environnementale, tout en assurant la sécurité et la défense des Etats membres**. La Commission européenne et la boussole stratégique de 2022 ont évoqué la volonté d'allier l'industrie européenne de la défense à un objectif de durabilité<sup>7</sup>. Néanmoins, plus qu'un objectif, nous devons en faire une réalité. C'est pourquoi nous devons impérativement **mettre en place des critères et des contrôles environnementaux strictes, qui assurent ce double objectif de sécurité européenne et de transition écologique**.

La défense est un domaine cardinal de la politique et des relations européennes et internationales. Elle implique souvent la mise en place de situations et de critères d'exception ainsi que la simplification et l'optimisation des processus administratifs, exécutifs et décisionnels. Bien souvent donc, **la défense se développe au détriment de l'écologie et du respect des normes sociales et démocratiques**. C'est exactement ce que je veux éviter. **Le respect des droits fondamentaux et du principe de démocratie doivent rester des piliers inébranlables de ce projet**. Partisan d'une Europe de la défense, cette dernière doit être encadrée par des garde-fous environnementaux et sociaux. C'est pour ces raisons que je me battrais notamment contre la production d'armes non conventionnelles et massives, armes nucléaires, chimiques etc... qui vont à l'encontre des principes que nous défendons avec mon parti. Pour cela, il est donc impératif d'imposer des critères exigeants de durabilité et de transparence, afin d'assurer un alignement du projet d'industrie européenne de la défense aux objectifs climatiques et sociaux.

L'UE doit donc placer au cœur de sa politique la défense de l'écologie et la protection et conservation des droits fondamentaux. Or dans un contexte géopolitique de résurgence des conflits et de crise des valeurs, ce double objectif doit aussi s'affirmer dans la politique de coopération de l'UE. **Ainsi, le projet industriel de la défense doit être en mesure de défendre le droit international et promouvoir des valeurs humanistes et écologistes à l'échelle mondiale et au travers de ses partenariats extérieurs**.

De cette manière, **je me positionne contre les collaborations de l'UE avec des Etats qui ne respecteraient pas ces principes**. Cela doit même être inenvisageable. De fait, c'est d'abord la **trop grande place conférée à l'OTAN dans le projet industriel de défense européenne qui doit être et restreinte**. En effet, elle peut poser des problèmes dans la mesure où certains Etats membres comme la Turquie (mais non membre de l'UE) se distancient de plus en plus des valeurs européennes et se rapprochent des régimes autoritaires, représentant par conséquent une menace grandissante à notre sécurité. Il faut rappeler et défendre les valeurs autour desquelles se sont construites l'Union Européenne en les positionnant au cœur du projet de défense industrielle, qui doit aujourd'hui se développer en raison du dénigrement que subissent les principes fondamentaux par des puissances comme la Russie. Aussi, la réélection de Donald Trump laisse supposer dans le futur une forte priorisation des intérêts américains ainsi qu'une importante remise en doute du maintien de l'engagement des Etats-Unis en faveur de l'Union européenne<sup>8</sup>. C'est pourquoi nous devons désormais adopter une politique de

distanciation avec l'OTAN. Acteur potentiellement instable en raison de l'actualité, je ne souhaite pas intensifier la collaboration avec cette dernière, (à l'exception peut-être de la guerre en Ukraine) car elle ne permettrait pas une évolution vers une défense européenne. Les Verts et moi-même ne souhaitons donc pas augmenter les opérations conjointes avec l'OTAN.

D'autre part, afin de rendre effective cette protection des droits fondamentaux, **des mesures doivent être adoptées vis-à-vis des nouvelles technologies et plus particulièrement du cyberspace**. En effet, dans un monde toujours plus connecté et numérique, le risque de cyberattaques et le danger de la désinformation sont devenus des menaces qui ne doivent surtout pas être ignorées. Ainsi, **nous devons**

<sup>4</sup> CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, 2024. Chronologie - Pacte vert pour l'Europe et ajustement à l'objectif 55. [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/green-deal/timeline-european-green-deal-and-fit-for-55/>

<sup>5</sup> LE MONDE, 2024. Le pacte vert risque de disparaître peu à peu de l'agenda politique européen [en ligne]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/06/21/le-pacte-vert-risque-de-disparaitre-peu-a-peu-de-l-agenda-politique-europeen\\_6241925\\_3232.html](https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/06/21/le-pacte-vert-risque-de-disparaitre-peu-a-peu-de-l-agenda-politique-europeen_6241925_3232.html)

<sup>6</sup> COURRIER INTERNATIONAL, 2024. Environnement : Donald Trump, une catastrophe annoncée pour le climat, s'inquiète la presse internationale. Courrier International [en ligne]. Disponible à l'adresse : [https://www.courrierinternational.com/article/environnement-donald-trump-une-catastrophe-annoncee-pour-le-climat-s-inquiete-la-presse-internationale\\_224287](https://www.courrierinternational.com/article/environnement-donald-trump-une-catastrophe-annoncee-pour-le-climat-s-inquiete-la-presse-internationale_224287)

<sup>7</sup> PUGNET Aurélie, 2023. Défense et écologie : l'UE et l'industrie recherchent un équilibre [en ligne]. Disponible à l'adresse : <https://www.euractiv.fr/section/defense/news/defense-et-ecologie-lue-et-lindustrie-recherchent-un-equilibre/>

<sup>8</sup> COURRIER INTERNATIONAL, 2024. Zelensky affirme que la guerre en Ukraine se terminera plus rapidement sous la présidence de Trump [en ligne]. Disponible à l'adresse <https://www.courrierinternational.com/article/zelensky-affirme-que-la-guerre-en-ukraine-se-terminera-plus-rapidement-sous-la-presidence-de-trump>

fixer des mécanismes visant à protéger les données des utilisateurs européen de toute agression extérieure. L'UE doit être un acteur majeur des enjeux de cybersécurité et un véritable rempart contre toutes les dérives et offensives numériques ciblant les citoyens. Respectant cependant un équilibre entre la protection des données personnelles et le renforcement de la cybersécurité européenne, l'UE se distinguerait de certains Etats, tels que les régimes non démocratiques comme la Russie et la Chine, peu soucieux du respect des normes de droit international.

Au vu des principes évoqués, mon travail sur le projet d'une industrie européenne de la défense s'axe sur trois objectifs particuliers :

La **priorité européenne** : au travers du fonds européen de défense, de la **mise en avant des Petites et Moyennes Entreprises** dans les mécanismes de construction de ce projet, la création d'un réseau d'acteurs variés mais toujours européens, le partage et le lancement de recherches et d'opérations collectives, toujours dans le respect des critères ESG et plus généralement, l'incitation aux investissements intra-européens, encouragé par des taux d'importations extérieures à l'UE élevés.

La **création de mécanismes de transparence au service de la démocratie, de la justice sociale et du droit de l'environnement** : une industrie européenne de la défense, oui ; mais **une industrie de la défense strictement encadrée par des normes et contrôles**. Ce projet représente un enjeu fondamental pour l'UE et ses Etats membres, tant sur les plans géopolitiques, financiers ou sécuritaire. Par conséquent, il n'est pas à l'abri d'excès de pouvoir et de corruption. La sollicitation d'importants moyens pour développer cette industrie de la défense sans l'élaboration, en parallèle, de garde-fous, risquerait de compromettre la préservation de nos valeurs européennes, avec des répercussions graves pour les populations et l'environnement. Pour éviter cette situation les Verts/ALE sont porteurs de la proposition suivante : la **création d'une autorité indépendante, possédant un réel pouvoir de sanctions et chargée de garantir le respect des normes sociales et environnementales et de la transparence générale** par les acteurs européens et extérieurs dans le cadre du projet d'industrie européenne de la défense. Il s'agit aussi de mettre en place des mécanismes protégeant les données des citoyens dans le domaine de la cyberdéfense.

La **coopération internationale** : je suis favorable et j'encourage l'Union européenne à **développer des partenariats internationaux, mais seulement dans le souci de garantir la souveraineté et l'autonomie de l'UE, et dans le respect des valeurs défendues par cette dernière**. Il doit s'agir d'une coopération mûrement réfléchie et obéissant strictement à une logique de renforcement de l'UE. Je m'oppose donc à toute coopération avec des Etats tiers non démocratiques et dont les positions politiques s'opposent aux intérêts de l'UE. D'autre part, je n'encourage pas l'intensification de la collaboration avec l'OTAN car j'estime que nous devons consolider avant tout notre Europe de la défense et ne pas être dépendant d'une puissance étrangère.

### III. Recommandations et demandes / Prospectives et stratégies

La "priorité européenne" doit figurer au cœur du projet industriel de défense européenne. Cela doit se réaliser par plusieurs stratégies:

- **Le rehaussement de la taxe à l'importation sur les dépenses et produits qui impliquent des pays tiers ainsi que sur les terres rares :**
- **La relocalisation des chaînes d'approvisionnement critiques en Europe** : c'est une étape nécessaire pour accroître l'autonomie de l'UE en termes de ressources énergétiques
- **La dynamisation des Petites et Moyennes Entreprises (PME)** : En tant que moteurs de l'innovation, leurs contraintes de financement doivent être levées. Il s'agit d'**encourager les partenariats pour l'innovation** entre ces entités et mettre en place des **politiques d'aides et d'incitations** afin de dynamiser le réseau industriel de la défense en Europe. Le fait que des institutions comme la Banque européenne d'investissement appuient des projets spécifiquement dédiés à la défense enverrait un message fort au secteur financier dans son ensemble, suggérant qu'il est temps de cesser de stigmatiser les investissements dans le secteur de la défense. La logique est de renforcer progressivement notre indépendance vis-à-vis des grandes

entreprises transnationales et des Etats tiers. L'un des dispositifs de mise en œuvre pourrait aussi être la **simplification de l'accès des PME au Fonds européen de la défense** et la **création d'un régime de subventions**. Les PME doivent aussi bénéficier d'une **visibilité accrue vis-à-vis des promotions d'opportunités**

- **L'intensification des interconnexions dans les réseaux de sous-traitance** : il s'agit là aussi de doter le réseau industriel européen de multiples ressources, de constituer une banque commune de compétences et d'améliorer l'efficacité à les relier ensemble.
- **L'encouragement à la formation de clusters régionaux et au développement local** : c'est un enjeu crucial qui permettra aux petits Etats d'être mis en avant dans le processus d'industrie européenne de défense.

Pour distinguer son projet industriel de défense sur le plan international, il est primordial que l'Union Européenne veille au respect de normes sociales, environnementales et de transparence. Pour se faire, l'Union Européenne doit :

- **Imposer le respect de critères sociaux, environnementaux et de transparence dans de nombreux processus** : l'emprunt commun nécessiterait la mise en place de **mécanismes de transparence des États membres et de la Commission européenne sur les sources de son budget**. Il en est de même pour le **Fonds européen de défense**, qui ne doit pas financer certains moyens de défense non conventionnels tels que des armes nucléaires et chimiques et qui seraient contraires aux droits de l'homme. Les critères environnementaux et sociaux doivent aussi s'appliquer aux **politiques d'investissement et de prêts par la Banque européenne d'investissement**, ou encore aux **mécanismes de soutien aux joint-ventures** qui peut introduire une augmentation de la **réduction du taux d'impôts destiné aux sociétés** si ces dernières se conforment réellement et

respectent les normes sociales et environnementales. Enfin, aux politiques de sensibilisation et formation des entreprises, je souhaiterai l'ajout des normes environnementales et sociales, qui correspondent aux valeurs de l'UE.

- **Se doter d'une autorité autonome indépendante : l'Autorité Européenne pour l'Éthique et la Durabilité dans la Défense (AEEDD)** qui aurait un pouvoir de sanction afin de garantir le respect par les Etats membres et les institutions de l'UE des critères ESG. De façon générale, je suis favorable à ce qu'une place plus importante soit faite aux critères ESG dans les différents textes produits par l'Union Européenne pour son projet industriel de défense. Le champ d'intervention de l'AEEDD doit être expressément étendu, afin de pouvoir être effective dans les différents processus où sont imposés les critères environnementaux et sociaux.
- **Rendre compte aux citoyens européens, dans une logique de transparence accrue, de la nature du financement de son projet industriel de défense**, en mentionnant les acteurs qui interviennent dans ce projet et à quelle hauteur (valeur de leur participation).
- **Renforcer la protection des données personnelles des utilisateurs européens.** Dans le cadre de notre cyberdéfense et de la défense des droits humains, nous devons protéger les citoyens des attaques et menaces que mettent en place certains Etats tiers comme la Russie et la Chine.

Enfin, pour distinguer son projet industriel de défense sur le plan international dans un contexte de crise des valeurs occidentales de paix, démocratie et respect des droits de l'homme, je plaide pour :

- **Une participation encadrée de l'OTAN dans son initiative de défense industrielle** : Si l'OTAN peut être un partenaire stratégique de choix, il est primordial de veiller à ce que le projet industriel de défense ait d'abord pour pilier l'Union Européenne. C'est pour cela que je **n'encourage pas l'intensification des missions conjointes avec l'OTAN.**
- **Des partenariats et une coopération internationale**, mais uniquement avec des pays respectant les valeurs fondamentales et défendues par l'UE. Cette condition pourrait être l'une des prérogatives de contrôle de l'AEEDD, qui veille au respect des critères ESG.



## 1.6. Discussions, Négociations et Coalitions

### Coalitions et négociations + amendements :

#### 1. Avec S&D

##### - Art 9§9

On aimerait ajouter un critère d'évaluation de l'impact environnemental du FAST "chaque proposition est évaluée sur la base des critères suivants" : a) (...) et en prenant en compte l'investissement de l'entreprise en matière environnementale, notamment son bilan carbone et son approvisionnement en matières premières"

Est-ce que vous seriez ok ?

Ok pr nous.

##### — sur l'article 8 = 15 milliards de FED

Vous êtes ok ou vous voulez plussss ?

L'article est ok pr nous, par contre on insiste sur le fait qu'une partie du budget soit aussi consacré aux activités tel que l'assistance administrative, contrôles, audits, maintenance des systèmes etc... Le Fond ne doit pas financer certain moyen de défense offensif tel que les robots tueurs et autre armes avec une trop grande autonomie qui ne respectent pas les droits

Concernant le montant du Fonds en lui-même, on ne l'a pas vrt repris avec Les Verts, à chaud comme ça, je dirais plutôt que les 15 milliards, c'est ok pr nous.

##### Sur l'article 10

- est-ce vous seriez ok pour des rapports annuels et des sanctions si non respect des normes initiales des projets financés par la BEI

- On aimerait ajouter une clause d'exclusion pour les armes non conventionnelles, avec exception sur nucléaire + champions européens

—> est ce que vous seriez avec nous ?

Nous on veut des ajouts de critères environnementaux et sociaux.

On serait ok pr des rapports annuels et des sanctions si non respect des normes initiales des proejets financés par la BEI, notamment par l'autorité indépendante qu'on veut créés avec les Verts.

La clause d'eclusion pour les armes conventionnelles rejoindrait notre idée des ajouts des critères sociaux. Pr l'expection du nucléaire et des champions européens = à réfléchir, mais pr le moment je dirai pas pas trop fans, pas trop favorables. A discuter davantage.

- Comment vous vous positionnez par rapport au 2% du PIB ?

rapport à l'article 7 sur l'harmonisation des busgets nationaux > oj pr nous, sachant que la plupart des EM mettent déjà ou au moins 2% de leur PIB ds la défense. Nous ce qu'on veut vrt, c'est : un calendrier différé entre les EM. On est en discussion entre nous sur l'ajout de détails précis.

- art 13, §5 : ok pour une éventuelle taxe sur les matières critiques dont les conditions d'exploitation ne respectent pas les DH ?

Ok, on veut augmenter les taxes, surtout qd il existe un équivalent européen + manque les drts de l'homme. Taxes plus élevées et doit s'appliquer aux terres rares. Proposition : 10% pour le 1e et 7% pour le 2e mais matière à de possibles négociations.

— sur les semis-conducteurs on va ajouter une clause DH

Est-ce que vous seriez avec nous ?

Oui

— sur l'article 40 sur l'OTAN — vous voulez laisser le « approfondir les relations avec OTAN » ?

**SURTOUT PAS !** Nous ne souhaitons pas intensifier la collaboration avec l'OTAN (exception du cadre de la Guerre en Ukraine) car elle ne permettrait pas l'évolution vers une défense européenne. Lien avec l'actualité : l'OTAN n'est pas un acteur stable, il ne peut pas pallier avec une Europe de la défense. On priorise à fond l'UE ! et justement, enlever le "s'engageant à intensifier leur collaboration avec l'OTAN [...]"

SUR LES ECHEANCES

- **Art 16** - 1)B on voudrait passer 5 à 10 ans comment vous vous positionnez ?

Oui pourquoi pas ?

- **ART 35** on voudrait échéance 2035 - vous seriez ok ?  
après 5 ans (comme proposé), nous c'est bien.

## 2. Avec l'ONG Corruption tracker

L'ONG propose :

- Faire passer les huit critères éthiques de la Position Commune en un règlement (ce que les Verts ont proposé en 2021) afin de nous permettre après de créer une autorité en charge du contrôle des exportations + transparence (sans ça, la création d'une autorité n'aurait pas vrm d'impact car le respect des critères ne serait pas une réelle règle avec des sanctions en cas de non respect) **Ok pour nous.**
- sur la simplification des procédures elle est contre la simplification des critères d'approbation + aimerait accroître le suivi (à voir si on soutient). **Contre aussi.**
- Sur les 2% du PIB elle est contre totalement et aimerait ajouter un alinéa disant "cet objectif soit non impactant sur les domaines de la santé, éducation..." (voir je pense qu'on peut soutenir)...**on voulait un calendrier/ agenda avec les EM les plus puissants et les moins puissants.**
- propose l'élaboration d'un règlement européen. Nous suggérons d'utiliser les huit critères de la position commune de l'Union européenne comme fondement du règlement, en y ajoutant le critère supplémentaire de la corruption. L'avantage d'un règlement (par rapport à une position commune) est que la Commission aurait le devoir de contrôler le respect des procédures décrites dans ce document et, en dernier ressort, de saisir la Cour de justice de l'Union européenne en cas de violation de ses principes. **pas contre l'élaboration d'un règlement européen avec en plus le critère anti corruption**

## 3. Autres notes et négociations :

Concernant l'approvisionnement en matières premières critiques :

The Left : oui nécessaire pour garantir l'indépendance de l'UE mais imposition de critères strictes concernant le social, l'environnement.

> point commun avec nous

S&D : Pour des critères environnementaux, pour le développement de la défense qui soit durable et responsable. Pour une réduction de la dépendance vis-à-vis des Etats tiers et de leurs ressources.

> point commun avec nous

Renew : pour la mise en place de critères environnementaux, pour une baisse de la dépendance aux Etats tiers mais veulent faire certains partenariats clés avec le UK, USA et groenland sur des ressources stratégiques. Pour une relocalisation des chaînes d'approvisionnement, en tenant compte de la situation de chaque pays.

> négociations/ pourparlers envisageables ?

PPE : non, considèrent que la situation est assez urgente donc pas de critères environnementaux qui seraient oppressants qui nous limiteraient.

> Point de divergence très important avec PPE sur les normes, comme on a déjà vu auparavant

ECR : approvisionnement positif à la relocalisation en Europe mais pour les questions environnementales, ils pensent que la situation est assez critique, questions environnementales doivent être traitées, mais sur le moment, doit venir ultérieurement. Prêts à faire des compromis avec d'autres acteurs, s' ils voient une certaine pertinence aux critères environnementaux, toujours prêts à faire des concessions si besoin.

PFE : Favorable à l'indépendance aux ET concernant l'approvisionnement, pour une relocalisation européenne, souveraineté dans le domaine des matières critiques, contre pol supranationales, les PME doivent être encouragées, concernant les critères env : doit venir dans un second temps, mais prêts à négocier.

ESN : même position que le PFE, pour l'environnement : nous ne devons pas sacrifier notre .... Bref absolument contre les critères env. Pas prêts à faire de compromis sur les critères env mais oui aux pourparlers concernant les Etats tiers (sont en faveur de la rupture de certains partenariats, mais garder des alliances stratégiques concernant les matières premières).

#### Concernant le Budget :

Budget nationaux > Concernant les 2% du PIB alloués au budget de la défense, la présidente de la commission a apporté des informations supplémentaires. Ces 2% ne sont pas exclusivement consacrés à la défense, il peut aussi y avoir des projets en parallèle, communs. De plus, la majeure des EM consacre 1 à 2% de son PIB national à la défense. 10 pays ont consacré au moins 2% du PIB à la défense. Seuls 4 pays de l'UE ont consacré moins de 2% pour la défense. Donc il faut vraiment replacer les 2% dans le contexte de chaque Etat mais en même temps, voir la situation globale à l'échelle de l'Europe.

The Left : contre ce budget de 2% , ne veulent pas de militarisation de l'UE, part du PIB trop contraignante, préfèrent des solutions diplomatiques et coopératives, taxes sur du matos militaires non européen, solutions diplomatiques.

> point commun

S&D : cette augmentation ne doit pas se faire au détriment de domaines cruciaux comme social etc..

> point commun

Renew : soutiennent les 2% d'ici 2024, restent ouverts à un calendrier flexible qui s'adapterait aux ET. concernant les taxes, sont pour la mise en place de ces dernières, pour une préférence européenne, made in Europe. Veulent maintenir quelques coopérations avec des alliées fiables. Coopération entre PME.

PPE : favorable aux 2% et aux 0.5% en plus en fond européen spécifique pour l'autonomie européenne contre l'otan. Favorables aux 40 à 60% des entreprises et Etats européens, sont favorables à une taxe sur le matos nn européen.

ECR : objectif des 2% : contre mais sont flexibles, sont mitigés. Pour la taxe sur le matériel non-européen, ils sont mitigés, mais sont ouverts à un compromis.

PFE : défense : vraiment important, pas contre une certaine incitation pour la dépense de leur budget mais ils doivent rester libres en fonction de leurs besoins donc vraiment contre les 2% du pib. Pour les dépendances stratégiques, le savent mais pensent que ca devrait rester l'initiative des ET. Préfèrent aussi que le budget soit dirigé vers le contrôle aux frontières.

ESN : pas assez de matos donc oui au 2% et sont prêts à aller vers plus mais toujours en fonction des situations des EM.

- **Négociations entreprises avec différents groupes tels S&D, The Left, Renew, PPE...**
- **Négociations entreprises avec différents stakeholders : Coalition Paix, Environnement et Transparence (qui rassemble plusieurs ONG et groupes privés)**

## 1.7 Les comptes-rendus des réunions

### 1. Compte-rendu de la 1ère réunion du groupe parlementaire des Verts/ALE

#### Organisation de la réunion :

Durant la première réunion des Verts/ALE, chaque député s'est présenté en indiquant les idées qu'il ou elle défendait, les actions qu'il ou elle ont menées ou bien encore les possibles politiques et actions que le parti pourrait prendre à l'avenir.

Nous avons ensuite convenu de mettre en commun toutes nos ressources afin de créer une base de données accessible à chacun et dans laquelle nous pouvons retrouver toutes les informations nécessaires au parti (base de données du parti, des autres partis, stratégies et coalitions etc...).

Des réunions sont programmées afin de traiter ensemble de l'attitude et de la stratégie du parti, des points qui peuvent être améliorés, ou encore des politiques à suivre. collaboration et une solidarité vis-à-vis des enjeux environnementaux. Il en est de même pour les partenariats basés sur la défense des droits de l'homme et du respect de l'Etat de droit. Ces éléments doivent être au cœur des préoccupations de chaque possible coopération et négociations.

Grâce au travail commun de tous les membres de notre parti, nous avons rédigé un compte-rendu de cette première rencontre.

### 2. Compte-rendu de la 1ère réunion avec les BB'S

#### Réunion du 09/10 avec les BB's :

- Fonctionnalités sur le site BWS à aller voir : fil de l'actu, Parlement, le serious game pour voir le programme des séminaires.
- Ne pas oublier d'aller voir les guides.
- Utiliser le filigrane du BWS > document obligatoire pour publier des choses. Très important car enjeux de publier des images libres de droit sinon on fait payer l'école pour les droits à l'image et il faut vraiment pas.
- On peut voir les éditions précédentes > s'aider du "guide plateforme"
- On ne peut pas supprimer les tweets qu'on poste donc si jamais on veut en supprimer un, il faut demander à Ryan Kennedy (administrateur de Sciences Po Aix)
- Tout ce qui apparaît sur la page du député est compté, donc voir ça comme un blog qu'il faut alimenter très régulièrement
- BWS Twitter > rester dans le cadre du jeu : attention bien rester sur le thème : l'Europe de la Défense. Être le plus fidèle à ce que le député pourrait dire dans la vraie vie

- **Stakeholders**
  - Coach : Philippe Guillaumet
  - Date : jeudi 17 octobre à 12h
  
- **Médias**
  - Coach : Olivier Baisnée
  - Date : Mardi 15 octobre à 10h
  
- **Conseil de l'UE**
  - Coach : Alexandre Met-Domestici
  - Date : Jeudi 10 octobre à 12h30
  
- **Parlement**
  - Coach : Rose Hartwig-Peillon

COACHINGS




Le but des coaching : proposer quelque chose d'individualisé

- Important de faire de rédiger des documents pour le jury
- Podcast du jeu : le 1er sort vendredi. Dispo sur toutes les plateformes deezer, spotify...



INSIDE EUROPE

# INSIDE EUROPE.

LE PODCAST OFFICIEL DU BWS QUI DÉCRYPTE LE DESSOUS DES NÉGOCIATIONS ET VOUS PLONGE DANS LES COULISSES DU JEU !



PODCAST






- On peut complètement utiliser l'espace de l'IEP comme lieu de "jeu"
- Les coalitions sont très importantes > créer des groupes Whatsapp de coalition
- 2 principaux sur les canaux d'informations : les groupes Whatsapp et par mail sur l'organisation des séminaires

- Adresses mail en cas de problèmes :

**ADRESSE MAIL D'ASSISTANCE**

ryan.kennedy@sciencespo-aix.fr

**RYAN**

ryan.kennedy@etu.univ-amu.fr

**AGNÈS**

agnes.dieudonne@etu.univ-amu.fr

**TAMINA**

tamina.poncin@@etu.univ-amu.fr



**CONTACTS**

### **3. Trace écrite de la réunion de la Commission**

#### **Réunion 10/10 de la Commission sur la consultation**

Discussion sur les achats communs et les points de convergence ou non sur l'interopérabilité.

**La guerre en Ukraine remet en cause notre conception de la sécurité et nous oblige à l'envisager de manière plus globale. L'Union européenne doit donc repenser sa politique de sécurité et de défense et la mettre à l'abri des crises.**

### **4. Compte-rendu de la réunion du Parlement Européen**

#### **Réunion 18/10 - Parlement Européen**

Commission européenne = 15 commissaires, 3 vices présidents, services juridiques (3 personnes)

#### **Sujets de travail de la Commission :**

- la vie des Etats-membres
- stakeholders, lobbies etc...
- 1er interlocuteur : porte-parole de la commission européenne si on veut s'adresser à la CE

### **Brief du Conseil de l'UE :**

Globalement, les Etats s'accordent sur la collaboration des Etats membres, mais ce qui freine ce projet, ce sont les mécanismes administratifs. Les EM s'accordent sur le fait que leur vie doit être facilitée, notamment sur la question de la standardisation. Il faut permettre aux entreprises européennes de coopérer entre elles. L'objectif : créer une synergie entre les entreprises, faire émerger des leaders mondiaux dans le secteur pour concurrencer les autres acteurs étrangers et consolider notre indépendance.

Concernant le budget, les Etats sont d'accord, favorables à une mise en commun d'un budget. L'emprunt collectif reste par contre un sujet complexe.

Concernant les 2% du PIB par pay attribué à chaque Etat > à prendre à des pincettes. (détails plus en bas)

Réunion de lundi : a permis aux présidents de partis et aux présidents de commissions de parler de sujets comme l'interopérabilité etc...

Ce qui est ressorti : ne pas se fermer aux autres acteurs comme les partis politiques, ou certains sujets.

### **Concernant l'approvisionnement en matière premières critiques :**

The Left : oui nécessaire pour garantir l'indépendance de l'UE mais imposition de critères strictes concernant le social, l'environnement...

> point commun avec nous

S&D : pour des critères environnementaux, pour le développement de la défense qui soit durable et responsable. Pour une réduction de la dépendance vis-à-vis des Etats tiers et de leurs ressources.

> point commun avec nous

Renew : pour la mise en place de critères environnementaux, pour une baisse de la dépendance aux Etats tiers mais veulent faire certains partenariats clés avec le UK, USA et groenland sur des ressources stratégiques. Pour une relocalisation des chaînes d'approvisionnement, en tenant compte de la situation de chaque pays.

> négociations/ pourparlers envisageables ?

PPE : non, considèrent que la situation est assez urgente donc pas de critères env qui seraient oppressants qui nous limiteraient.

> Point de divergence très important avec PPE sur les normes, comme on a déjà vu auparavant

ECR : approvisionnement positif à la relocalisation en Europe mais pour les questions environnementales. Ils pensent que la situation est assez critique, questions environnementales doivent être traitées, mais sur le moment, doit venir ultérieurement. Prêts à faire des compromis avec d'autres acteurs, s' ils voient une certaine pertinence aux critères environnementaux, toujours prêts à faire des concessions si besoin.

PFE : Favorable à l'indépendance aux ET concernant l'approvisionnement, pour une relocalisation européenne, souveraineté dans le domaine des matières critiques, contre pol supranationales, les PME doivent être encouragées, concernant les critères environnementaux : doit venir dans un second temps, mais prêts à négocier.

ESN : mm position que le PFE, pour l'environnement : nous ne devons pas sacrifier notre .... Bref absolument contre les critères env. Pas prêts à faire de compromis sur les critères env mais oui aux pourparlers concernant les Etats tiers (sont ok pour rompre certains partenariats, mais garder des alliances stratégiques concernant les matières premières).

### **Concernant le Budget :**

Budget nationaux > Concernant les 2% du PIB alloués au budget de la défense, la présidente de la commission a apporté des informations supplémentaires. Ces 2% ne sont pas exclusivement consacrés à la défense, il peut aussi y avoir des projets en parallèle, communs. De plus, la majeure des EM consacre 1 à 2% de son PIB national à la défense. 10 pays ont consacré au moins 2% du PIB à la défense. Seuls 4 pays de l'UE ont consacré moins de 2% pour la défense. Donc il faut vraiment replacer les 2% dans le contexte de chaque Etat mais en même temps, voir la situation globale à l'échelle de l'Europe.

The Left : Contre ce budget de 2% , ne veulent pas de militarisation de l'UE, part du PIB trop contraignante, préfèrent des solutions diplomatiques et coopératives, taxes sur du matos militaires non européen, solutions diplomatiques.

> point commun

S&D : Cette augmentation ne doit pas se faire au détriment de domaines cruciaux comme social etc..

> point commun

Renew : Soutiennent les 2% d'ici 2024, restent ouverts à un calendrier flexible qui s'adapterait aux ET. concernant les taxes, sont pour la mise en place de ces dernières, pour une préférence européenne, made in europe. Veulent maintenir quelques coopérations avec des alliées fiables. Coopération entre PME.

PPE : Favorable aux 2% et aux 0.5% en plus en fond européen spécifique pour l'autonomie européenne contre l'otan. Favorables aux 40 à 60% des entreprises et Etats européens, sont favorables à une taxe sur le matériel non- européen.

ECR : Objectif des 2% : contre mais sont flexibles, sont mitigés pour la taxe sur le matos nn européen : mitigés. mais peuvent trouver un compromis.

PFE : défense = vraiment important, pas contre une certaine incitation pour la dépense de leur budget mais ils doivent rester libres en fonction de leurs besoins donc vraiment contre les 2% du pib. Pour les dépendances stratégiques, le savent mais pensent que ca devrait rester l'initiative des ET. Préfèrent aussi que le budget soit dirigé vers le contrôle aux frontières.

ESN : pas assez de matos donc oui au 2% et sont prêts à aller vers plus mais tjrs en fonction des situations des EM.

## **5. Compte-rendu de la réunion organisée par Agnès Dieudonné**

### **09/11: Réunion avec Agnès dieudonné :**

#### **Consignes pour le Position paper :**

3 pages

Différence entre les préposition paper et le position paper : “for your eyes only” > but de mettre comment on souhaite influencer les négociations (infos en privé) > comment on va négocier et quelles sont nos phases de négo (“je défends ça” et “je suis prêt à négocier ça”...)

d’abord faire le position paper puis ajouter la partie FYEO

reprenre la structure du pre position paper mais bien plus détaillé

plus parler au nom du parti en tant que président.

bien se fonder sur une base juridique

amendement : ceux qui sont retenus vont aux plénières. Une fois les amendements faits, il

faut les envoyer au service juridique

trilogue

#### **Stakeholders :**

Greenpeace, pt principal : encadrement et suivi stricte de l’industrie et des dépenses > absence des critères ESG...

Fonds art 9, chap 2 titre 2 > conditionner le budget, rapports extra-financiers, rapports sur les csq environnementales et humaines > encadrement + important du fonds FAS.

Encadrement accru de la lutte contre la corruption et pour la transparence.

Nécessité de transparence et critères éthiques.

UNODA < désarmement fort + transparence.

Coalition Paix, Europe et Environnement (avec qui on a déjà été en contact).

Point important pour eux : le désarmement, qui selon eux n’a pas assez été mis en jeu dans la directive.

Modifications sur les art 37 titre 1 et art 20.

Sur ces points, nous (les verts) sommes en accord (à part si erreur). Donc lors d’une prochaine entrevue avec eux, on peut évoquer ces points.

## **6. Trace écrite de la réunion de la Commission ITRE co-organisée avec Roberta Metsola, présidente du Parlement européen**

### **Réunion dimanche :**

Le 10 novembre : Réunion de la commission ITRE co-organisée avec Roberta Metsola et dont l'objectif était de créer des liens entre stakeholders et commissions parlementaires, afin d'anticiper la phase de rédaction des amendements.

Comme vous le savez, la commission ITRE co-organise avec Roberta Metsola la réunion entre les stakeholders et le Parlement Européen qui aura lieu ce dimanche, de 18h à 19h30 via zoom.

Je vous écris ce message pour vous donner davantage d'informations sur le déroulement de la réunion qui a été choisie.

L'objectif général de la réunion est de créer des liens entre stakeholders et commissions parlementaires, afin d'anticiper la phase de rédaction des amendements. Chaque président de commission parlementaire présentera ainsi en début de réunion :

- sa commission et les thématiques sur laquelle elle est spécialisée
- des parties du pacte qui pourraient faire l'objet d'amendements en commission

Cette partie présentation sera très brève afin de passer rapidement à une partie échanges entre stakeholders et membres de commissions.

L'objectif est ici de permettre à tous les stakeholders présents de se présenter, et de rebondir sur les parties du pacte évoquées par les présidents de commission, et de proposer leurs idées d'amendements. Leur prise de parole leur permettra de s'adresser aux commissions les plus susceptibles de prendre en compte leurs intérêts, et ainsi établir un premier contact stakeholders/commissions.

## **7. Trace écrite de la réunion avec la Commission ITRE**

### **Réunion de jeudi avec la commission ITRE**

**> cf document de la Commission pour voir les titres abordés**

14 novembre : Réunion de la commission ITRE pour aborder le reste des titres entre les différents membres de partis. Échanges et préparation pour la suite des étapes.

S&D et Greenpeace > critères ESG et charte européenne > EM montrent des projets constants d'effort vis-à-vis des droits de l'Homme. Les ONG et personnes civiles pourraient faire partie de ce projet.

Dassault : complément : subventionner les entreprises européennes avec l'annonce des certifications européennes > effort vers le vert.

Article 9 S&D : introduire dans les critères du fast une évaluation de l'impact du projet. > Pour. Avec greenpeace : peuvent pas envisager une sécurité européenne sur la défense, aussi penser à la sécurité environnementale, démocratique.

Article 11, S&D : tempérer : laisser certains acteurs être exempté, baisser les sanctions trop dures

PFE : non discrimination aux investisseurs : avantage mais la sanction de 10% = trop extrêmes.

The left : sanctions trop dures

Article 13 : le PFE est pour, prioriser la production en Europe

Article 42, ONG ? : encadrement à l'impact de l'industrie et systèmes de compensations environnementales > face aux impacts, mettre en place des actions de restaurations directes sur les terrains endommagés : reforestation.

Les amendements doivent être rédigés vers le 23 / 25 novembre : voter les amendements

Le 25 novembre 2024 : Réunion avec le groupe Les Verts/ALE afin de faire une mise au point sur les amendements et de déterminer la stratégie à suivre.

Réunion de débrief avec notre président de groupe politique suite à la réunion de la sous commission IMCO

## **8. Trace écrite de la réunion des présidents de partis politiques concernant les résultats du premier trilogue**

### **Réunion 02/12**

- Aux plénières, on débat et vote d' environ 15 amendements
- Nous au Parlement, il en reste 17
- écrire un amendement clivant mais juridiquement valable > amendement de l'article 40 ou 41 !! On ne doit pas se soucier des autres partis ou de si ça va passer ou pas. Vraiment des articles de groupes, pas besoin de faire de coalitions.

Aux plénières : tout organiser à la minute. On a entre 12 et 15 amendements à discuter et à voter. Lou-Anne parle et présente l'amendement puis un membre du groupe qui a proposé l'amendement va parler et défendre sa position puis qq'un d'un autre groupe qui défend aussi le même amendement (un soutien). Puis l'opposition s'exprime (en argumentant pourquoi) puis droit de réponse (du proposeur de l'amendement ou soutien). Puis vote à main levée.

Donc on peut sortir l'amendement 40 ou 41 sur l'OTAN ! OU 42 sur le changement climatique (mais ça veut dire affronter les majorités) > mais donc bien être prêt à les défendre.

Demain 14h > deadline pour déposer les amendements.

Lou-Anne : article 7 : "au moins 2%"

pour ou contre 2.5% d'ici 2035 ?

- remettre l'amendement de l'article 13.1
- possible de faire des amendements sur le règlement
- faire des amendements clivants
- remplir le tableau < pour et contre

### 3. COMPTES-RENDUS DES PLÉNIÈRES

#### **Nos interventions lors de la simulation des plénières à Sciences Po Aix-en-Provence**

##### **1.1 Discours d'entrée en tant que président des Verts/ ALE**

Madame la Présidente,  
Chers collègues,

Les Écologistes, vous le savez, revendiquent le pacifisme comme valeur centrale de leur projet géopolitique. Mais, cela ne signifie pas un refus aveugle de l'engagement de la force. Notre principe fondamental c'est prévenir plutôt que guérir, construire la paix avant qu'elle ne soit menacée. Et pourtant, la guerre est de retour en Europe.

Avec l'agression de l'Ukraine par la Russie et l'accroissement des crises dans le monde, c'est la sécurité européenne qui vacille. Nous sommes confrontés à une instabilité grandissante et à des violations des droits humains intolérables. Mais cette guerre n'est pas la seule menace qui pèse sur notre Union. La crise climatique, l'effondrement de la biodiversité, les cyberattaques et les tensions géopolitiques liées aux ressources naturelles redéfinissent les contours de la sécurité en Europe.

Si l'Europe veut renouer avec son projet initial de paix, il faut mettre les moyens à la hauteur de nos ambitions. Cela signifie renforcer nos capacités à prévenir et résoudre les conflits, tout en intégrant la défense de la sécurité humaine et du vivant.

Ce projet industriel soulève une question : celle des priorités. À qui et à quoi doit-il servir ? Il faut doter l'UE d'une capacité de défense active et durable. C'est donc avant tout l'industrie européenne qui doit être stimulée, et auquel il faut assurer l'autonomie énergétique et industrielle.

Se pose la question des finalités : Nous avons la responsabilité d'éviter que l'Europe ne serve un projet autoritaire, aux antipodes des valeurs que nous défendons, ni un prétexte pour nourrir des conflits à l'étranger. Nous devons veiller à la transparence et à l'éthique. L'industrie de la défense est souvent marquée par des pratiques opaques, des risques de corruption et des dérives dans les exportations d'armes. Il faut donc veiller à défendre nos citoyens tout en préservant les droits fondamentaux sur lesquels repose l'UE.

Chers collègues, l'UE peut être un modèle, un acteur stabilisateur de premier plan dans un monde en crise. 2025 pourrait marquer un tournant pour réaffirmer une Europe forte, qui respecte les valeurs démocratiques, environnementales et sociales. Ne nous trompons pas de priorités. Une défense efficace est une défense qui protège notre présent, mais aussi les générations futures. C'est cela, la véritable sécurité.

Je vous remercie.

## **1.2 Droit de réponse à l'article 23.2 (IMCO)**

Chers collègues,

Cet amendement marque une étape importante pour renforcer la priorité, l'innovation et la compétitivité européenne dans l'industrie. Octroyer davantage de financements à ces pôles, c'est garantir une Europe qui reste à la pointe de l'innovation, tout en créant des emplois et renforçant notre autonomie stratégique. L'Europe a besoin de ces outils pour bâtir un environnement économique et social, prospère sur le long terme. Pour cette raison, nous devons soutenir cet amendement.

Je vous remercie.

## 1.3 Nos amendements

[23.11.2024]

### Proposition d'amendement législatif

#### Amendement

[Au nom du groupe Les Verts/ALE / au nom de la sous-commission IMCO]

Directive

[Article 5 – point 1 et 4 ]

#### Texte proposé par la Commission

a) La Commission sera habilitée à emprunter des fonds sur les marchés des capitaux au nom des États-membres à hauteur d'un montant maximal de 100 000 000 000 (cent milliards) EUR.

c) Le montant visé au point a) du premier alinéa est ajusté sur la base d'un déflateur fixe de 2 % par an. La Commission communique chaque année le montant ajusté au Parlement européen et au Conseil. La Commission gèrera l'emprunt visé au premier alinéa, point a), de manière à ce qu'aucun nouvel emprunt net n'intervienne après 2027.

4. La Commission prend les dispositions nécessaires aux fins de la gestion des opérations d'emprunt. La Commission informe régulièrement et de manière exhaustive le Parlement européen et le Conseil sur tous les aspects de sa stratégie de gestion de la dette.

#### Justification:

Il nous semble impératif que l'emprunt commun supervisé par la Commission européenne réponde au devoir de transparence et de communication des informations et actions menées en termes de prélèvement de ressources financières. En ce sens, ces amendements visent à respecter et rappeler aux institutions européennes cet impératif qui est d'autant plus fondamental lorsqu'il concerne l'emprunt sur les marchés des capitaux et le remboursement de ces fonds empruntés des États-membres qui sont directement impactés dans leur économies.

#### Amendement

a) La Commission sera habilitée à emprunter des fonds sur les marchés des capitaux au nom des États-membres à hauteur d'un montant maximal de 100 000 000 000 (cent milliards) EUR **et sera tenue de rendre compte de la source des bailleurs de fonds.** Les opérations d'emprunt seront effectuées en euros à la valeur de l'euro de 2022

c) Le montant visé au point a) du premier alinéa est ajusté sur la base d'un déflateur fixe de 2 % par an. La Commission communique chaque année le montant ajusté au Parlement européen et au Conseil, **ainsi que ses actionnaires.**

4. La Commission prend les dispositions nécessaires aux fins de la gestion des opérations d'emprunt. La Commission informe régulièrement et de manière exhaustive le Parlement européen et le Conseil sur tous les aspects de sa stratégie de gestion de la dette, **dans une logique de transparence accrue.**

[20.11.2024]

## Proposition d'amendement législatif

### Amendement

[Hannah Neumann]

Au nom du groupe Les Verts/ALE / au nom de la sous-commission Sécurité et défense

Directive

[Article 7 – point 3]

#### Texte proposé par la Commission

*3. Les États membres qui, en raison de circonstances économiques exceptionnelles ou de contraintes budgétaires sévères, ne parviendraient pas à atteindre l'objectif de 2 % du PIB pour leur budget de défense, pourront bénéficier d'une exemption temporaire.*

*a) Cette exemption sera accordée sur demande justifiée auprès de la Commission européenne et devra être assortie d'un plan de convergence.*

*b) Ce plan précisera les efforts et mesures correctives pour atteindre progressivement l'objectif fixé*

#### Justification:

*La modification du point 3. et de l'alinéa a. permettra de prendre en compte l'impact de cet investissement de 2% du PIB sur les secteurs nationaux des petits États. Les réalités économiques des États membres ne sont pas uniformes et de part leur pluralité, il faut alors adapter le calendrier et la période pour atteindre cet objectif afin de ne pas discriminer certains secteurs nationaux et inhérent au bon fonctionnement interne des États membres.*

#### Amendement

*3. Les États membres qui, en raison de circonstances économiques exceptionnelles ou de contraintes budgétaires sévères, ne parviendraient pas à atteindre l'objectif de 2 % du PIB pour leur budget de défense pourront bénéficier d'un aménagement en termes de délais fixé par un calendrier validé par la Commission Européenne”*

*a) À l'appui d'une analyse de la situation économique, sociale, sanitaire et environnementale de l'Etat, un délai supplémentaire, fixé par la loi, pourra lui être accordé pour atteindre ces objectifs, si sa situation le justifie*

*b) Ce plan précisera les efforts et mesures correctives pour atteindre progressivement l'objectif fixé*

[20.11.2024]

## Proposition d'amendement législatif

### Amendement

[Hannah Neumann]

Au nom du groupe Les Verts/ALE / au nom de la sous-commission Sécurité et défense

Directive

[Article 21 – point 2]

#### Texte proposé par la Commission

*Dans le cadre de projets transfrontaliers et multinationaux, les États membres doivent convenir de régulations et d'organes de contrôle s'assurant que les transferts de technologies se font dans le respect des **intérêts stratégiques communs**. Pour cela, elles devront :*

- a) permettre le contrôle des exportations de composants ou de systèmes réalisés via ces partenariats public-privé.*
- b) prévenir de potentielles fuites technologiques par :*

#### Amendement

*Dans le cadre de projets transfrontaliers et multinationaux, les États membres doivent convenir de régulations et d'organes de*

*contrôle s'assurant que les transferts de technologies **et d'armement** se font dans le respect des intérêts stratégiques communs **et le respect des 8 critères éthiques de la Position Commune 2008/944/PESC** . Pour cela, elles devront :*

- a) permettre le contrôle des exportations de composants ou de systèmes réalisés via ces partenariats public-privé.*
- b) permettre le contrôle des exportations de technologies et les demandes d'autorisation d'exportation de tout type de matériel de guerre susnommés à l'article 13 en respect avec les critères de la Position Commune 2008/944/PESC.***
- c) prévenir de potentielles fuites technologiques par :*

#### Justification:

*La modification du point 2. et l'ajout de l'alinéa b. est essentiel pour assurer la transparence et le contrôle strict des exportations afin de respecter la Position commune 2008/944/PESC établissant les critères d'exportations pour ne pas violer tous principes éthiques et relatifs au droit humains, hors de l'Union européenne. Cet amendement fait sens puisqu'il est consensuel avec l'article 36 du Traité sur le fonctionnement de l'UE, concernant « les interdictions ou restrictions d'exportations ou de transits, justifiées ».*

[20.11.2024]

A1-0001/01

## Proposition d'amendement législatif

### Amendement

[Au nom du groupe [Verts/ALE/ Au nom de la sous-commission IMCO]

### Directive

[Article 23.2]

Texte proposé par la Commission	Amendement
<p>2. La formation de pôles de compétitivité nationaux ou européens concernant le secteur militaire de l'industrie de défense pouvant faire l'objet de co-financements du Fonds européen de défense :</p> <p>a) ces co-financements peuvent s'ajouter à des fonds FEDER ou Interreg ;</p> <p>b) les taux de subventions varient de 20% à 80%, en fonction du type d'activité.</p>	<p>2. La formation de pôles de compétitivité nationaux ou européens concernant le secteur militaire de l'industrie de défense pouvant faire l'objet de co-financements du Fonds européen de défense :</p> <p>a) ces co-financements peuvent s'ajouter à des fonds FEDER ou Interreg ;</p> <p>b) les taux de subventions varient de 20% à 80%, en fonction du type d'activité. <b>Les financements les plus élevés seront réservés aux pôles de compétitivité européens uniquement.</b></p>

*Justification :*

*Cette proposition d'amendement doit permettre d'encourager et de stimuler la collaboration au sein des pôles de compétitivité européens, et non les pôles de compétitivité européens strictement nationaux.*

[20.11.2024]

A1-0001/01

## Proposition d'amendement législatif

### **Amendement [1]**

**[Nicolae**

**Stefanuta]**

**Au nom du groupe Les Verts/ALE**

### **[Proposition de directive]**

### **[Article 29 - Point 1]**

#### *Texte proposé par la Commission*

[1. Afin de garantir une légitimité du développement de l'industrie de défense européenne, la communauté des industries extérieures à l'UE et les États membres de l'UE sont tenus de se conformer aux principes issus des normes et conventions internationales en vigueur. Dans la mise en œuvre de leurs mesures, les États membres de l'UE sont tenus d'intégrer les dimensions suivantes, sans s'y limiter :]

#### *Amendement*

[1. Afin de garantir une légitimité du développement de l'industrie de défense européenne, la communauté des industries extérieures à l'UE et les États membres de l'UE sont tenus de se conformer aux principes issus des normes et conventions internationales en vigueur. Dans la mise en œuvre de leurs mesures, les États membres de l'UE sont tenus ***d'intégrer les dimensions suivantes sous le contrôle d'une autorité indépendante, possédant une capacité de sanctions vis-à-vis des États membres :***]

Or. fr.

#### *Justification :*

*Nous souhaitons la création de la Autorité Européenne pour l'Éthique et la Durabilité dans la Défense (AEEDD), soit une autorité indépendante possédant une force contraignante et des capacités de sanctions afin de s'assurer du respect des normes sociales et environnementales tout au long du processus d'industrialisation de défense européenne. Elle assure aussi la transparence des processus relatifs à l'industrie de l'Europe de la défense.*

[20.11.2024]

## Proposition d'amendement législatif

### Amendement

[Hannah Neumann]

Au nom du groupe Les Verts/ALE / au nom de la sous-commission Sécurité et défense

Directive

[Article 38 – point 1]

#### Texte proposé par la Commission

1. Les États membres doivent coordonner et simplifier les procédures administratives, pour les PME, ETI et grandes entreprises, afin de réduire les obstacles qui entravent la collaboration transfrontière. Cela passe par :

- a) l'uniformisation des formulaires administratifs, dont la gestion serait assurée par les agences institutionnelles européennes.
- b) la réduction des délais dans le cadre des appels d'offres et la simplification des procédures d'approbation.

#### Amendement

1. Les États membres doivent coordonner et simplifier les procédures administratives, pour les PME, ETI et grandes entreprises, afin de réduire les obstacles qui entravent la collaboration transfrontière. Cela passe par :

- a) l'uniformisation des formulaires administratifs, dont la gestion serait assurée par les agences institutionnelles européennes.
- b) la réduction des délais dans le cadre des appels d'offres et la simplification des procédures d'approbation.
- c) la prise en compte et le respect des critères ESG ne doivent pas être sanctionnés ou violés par la simplification des procédures administratives**

#### Justification:

L'ajout d'un alinéa c. est primordial pour le respect des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance afin de ne pas laisser les États membres à travers cette simplification administrative délaissés et ne pas respecter ces mêmes principes. Nous soutenons la mutualisation et la coopération forte entre ces derniers mais non pas au dépend du respect des principes sociaux et de l'environnement dans cette industrie qui s'annonce déjà plus que polluante.

[20.11.2024]

A1-0001/01

## Proposition d'amendement législatif

### Amendements

[Nicolae Stefanuta]

Au nom du groupe Les Verts/ALE

[Article 40]

*Texte proposé par la Commission*  
[**Coopération accrue**]

*Amendement 1*  
[Coopération progressive et contrôlée]

*Texte proposé par la Commission*

*Amendement 2*

[4. Le quatrième pilier de la « boussole stratégique », dit pilier « Travailler en partenariat », est renforcé par la présente directive. ***La Commission, ainsi que les États membres, s'engagent à intensifier leur collaboration avec l'OTAN, afin d'accroître l'interopérabilité des technologies et produits de l'industrie de l'armement.***]

[4. Le quatrième pilier de la « boussole stratégique », dit pilier « Travailler en partenariat », est renforcé par la présente directive.]

Or. fr.

*Justification :*

*Nous ne souhaitons pas intensifier la collaboration avec l'OTAN (exception du cadre de la Guerre en Ukraine) car elle ne permettrait pas l'évolution vers une défense européenne. Nous voulons donc limiter la coopération avec cette dernière et privilégier l'industrie de la défense européenne avant tout. De plus, les actualités (élection de Donald Trump) laisse à envisager que l'OTAN devienne un acteur de plus en plus instable, qui ne peut pallier avec une Europe de la défense.*

[20.11.2024]

A1-0001/01

### Proposition d'amendement législatif

**Amendement [2]**

**[Nicolae Stefanuta]**

**(au nom du groupe [Verts/ALE] )**

**[Article 41 point 2]**

Texte proposé par la Commission

Amendement

[2. La Commission, compétente en matière d'outils civils et investie de la mission d'augmenter la production d'armement européen, ***approfondira ses relations avec l'OTAN afin que les opérations conjointes menées sur le sol européen utilisent le matériel produit en Europe.***]

[2. La Commission, compétente en matière d'outils civils et investie de la mission d'augmenter la production d'armement européen]

*Justification :*

*Nous ne souhaitons pas intensifier la collaboration avec l'OTAN (exception du cadre de la Guerre en Ukraine) car elle ne permettrait pas l'évolution vers une défense européenne. Nous voulons donc limiter la coopération avec cette dernière et privilégier l'industrie de la défense européenne avant tout. De plus, les actualités (élection de Donald Trump laisse à envisager que l'OTAN devienne un acteur de plus en plus instable, qui ne peut pallier avec une Europe de la défense).*

[20.11.2024]

A1-0001/01

## Proposition d'amendement législatif

**Amendement [2]**  
**[Nicolae Stefanuta]**  
**(au nom du groupe [Verts/ALE] )**

### [Article 42]

#### *Texte proposé par la Commission*

1. La Commission et les États membres, parties prenantes du Fit for 55 approuvé par le Conseil et le Parlement le 9 octobre 2023, dans une volonté d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, se joignent à l'effort de l'OTAN dans l'anticipation des risques hybrides et asymétriques accentués par le changement climatique. Ces risques comprennent :

- le déplacement massif de populations, exposant certains pays plus que d'autres à un afflux massif de réfugiés / migrants climatiques ;
- la raréfaction des énergies fossiles et carburants nécessaires au fonctionnement de l'armement actuel ;
- la modification de la typologie des territoires européens, par exemple :
  - l'avancée des fronts de mer et littoraux ;
  - la désertification des sols ;
  - les pénuries d'eau.

2. Des sommets inter-institutionnels et internationaux seront organisés tous les deux ans,

#### *Amendement*

1. La Commission et les États membres, parties prenantes du Fit for 55 approuvé par le Conseil et le Parlement le 9 octobre 2023, dans une volonté d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, se joignent à l'effort de l'OTAN dans l'anticipation des risques hybrides et asymétriques accentués par le changement climatique. Ces risques comprennent :

- le déplacement massif de populations, exposant certains pays plus que d'autres à un afflux massif de réfugiés / migrants climatiques ;
- la raréfaction des énergies fossiles et carburants nécessaires au fonctionnement de l'armement actuel ; ***L'Union européenne, en coopération avec ses partenaires, favorisera l'énergie propre et durable pour remplacer les dépendances aux énergies fossiles dans les secteurs militaires.***
- la modification de la typologie des territoires européens, par exemple :
  - l'avancée des fronts de mer et littoraux ;
  - la désertification des sols ;
  - les pénuries d'eau.

afin d'accroître et promouvoir la collaboration, en partageant les découvertes, les avancées techniques et technologiques. 3. La Commission invite les États membres et l'EMUE à développer des armements adaptés aux risques futurs et à dédier une recherche ciblée sur le sujet.

2. Des sommets inter-institutionnels et internationaux seront organisés tous les deux ans, afin d'accroître et promouvoir la collaboration, en partageant les découvertes, les avancées techniques et technologiques.

**3. La Commission incite et oblige les États membres et l'EMUE à développer des armements adaptés aux risques futurs et à dédier une recherche ciblée sur le sujet, au travers du respect des critères ESG sauf en cas d'exceptions justifiées/ de situation de crise soumise à un contrôle de circonstances par l'AEED et validées par cette dernière.**

- 4. a. Les actions entreprises dans le cadre du développement d'une industrie européenne de défense doivent respecter et protéger les droits fondamentaux de tous les citoyens européens, ainsi que des populations externes vulnérables. b. Les États membres doivent veiller à ce que les politiques de défense ne portent pas atteinte aux libertés individuelles et collectives, au droit à l'asile, à la protection contre les discriminations et les risques climatiques et à l'accès à la justice. c. Les mesures de sécurité, y compris celles prises dans le cadre de la défense, doivent être mises en œuvre de manière transparente, proportionnée et respectueuse des droits civils, en particulier la vie privée et la liberté d'expression.**

Or. fr.

*Justification :*

*Cette proposition d'amendement doit assurer l'inscription définitive et obligatoire du projet d'industrie européenne de la défense dans le respect et la protection des valeurs fondamentales de l'Union européenne, soit les droits de l'Homme. Il assure également la fusion nécessaire et indispensable des enjeux de sécurité et de défense aux enjeux environnementaux et climatiques, dont la négligence entraîne dans les deux cas de graves menaces pour l'Union européenne et ses citoyens.*